

Polémique autour du nouveau système d'évaluation du handicap

*Le profil des membres des commissions désignées et l'exclusion
des experts et de la société civile posent problème*



Page 3

La campagne de vaccination élargie aux 55-60 ans



Page 2

Des dizaines de migrants marocains rejoignent Sebta à la nage



Page 4

Contractualisation
Le péché originel des gouvernements PJD

Par Mohamed Lmoubariki



Page 17

Le WAC coiffé au poteau par l'IRT
Le Raja se rapproche et la RSB se relance



Page 24

La campagne de vaccination élargie aux 55-60 ans

La campagne nationale de vaccination sera élargie à partir de mardi à la tranche d'âge entre 55 et 60 ans, a annoncé lundi le ministère de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère affirme que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus, appelant tous les citoyens appartenant aux catégories ciblées à poursuivre leur adhésion à ce chantier national d'envergure en vue de progresser vers l'immunité collective, en envoyant un SMS au numéro gratuit 17 17 ou en consultant le site liqahcorona.ma pour connaître la date et le lieu de vaccination.

Le département insiste aussi sur la nécessité de continuer à se conformer aux mesures de prévention avant, pendant et après l'opération de vaccination anti-Covid-19, pour contribuer aux efforts de lutte contre la propagation du virus, notamment après la découverte de nouveaux variants au Maroc.



63^{ème} anniversaire de la Conférence de Tanger

Les prémices d'une UMA restée lettre morte



La Conférence de Tanger des partis du Maghreb arabe (27-30 avril 1958), dont le 63^{ème} anniversaire sera célébré mardi, a été l'esquisse, voire l'œuvre fondatrice de l'Union du Maghreb arabe (UMA), restée lettre morte depuis plus d'un quart de siècle en raison de la position hostile et anachronique du régime algérien à l'égard du Sahara marocain.

Issue d'une initiative marocaine, la Conférence de Tanger avait pour objectif de donner corps aux profondes aspirations des peuples de la région à l'établissement d'une Union qui renforcera davantage les relations existantes entre eux, et réaliser une intégration économique et politique à la hauteur du rayonnement historique du Maghreb et de

ses peuples unis par la communauté du destin, de la langue et de la religion. Partant, les dirigeants du Parti marocain de l'Istiqlal, du Néo-Destour tunisien et du Front de libération nationale algérien se sont donné rendez-vous dans la ville du Détroit pour approfondir la prise de conscience et la mobilisation des énergies et donner un nouvel élan aux mouvements de libération nationale en vue de recouvrer la souveraineté, la dignité et l'indépendance.

Les leaders desdits partis, réunis au Palais Marshan de Tanger, étaient convaincus que le moment était venu pour concrétiser cette volonté d'union dans le cadre d'institutions communes afin d'occuper la place qui leur sied au sein des na-

tions. La conférence s'est soldée par l'adoption d'une résolution dans laquelle les participants ont affirmé leur volonté d'œuvrer à la réalisation de l'union, conscients de la nécessité d'exprimer la volonté unanime des peuples du Maghreb arabe d'unir leur destin et convaincus qu'il était temps de concrétiser cet objectif.

L'institution en février 1989 à Marrakech de l'Union du Maghreb arabe (UMA) se voulait le parachèvement de l'effort de 1958 et la consolidation de la marche de développement dans la région maghrébine pour concrétiser la solidarité effective entre ses composantes et garantir leur progrès économique et social. Un objectif qui relève du vœu pieux à cause, principalement, de l'aveuglement de l'Algérie dans sa relation avec le Royaume. La célébration du 63^{ème} anniversaire de la Conférence de Tanger est aujourd'hui un acte de volonté pour la relance de cette initiative historique commune. Dans son discours à la nation à l'occasion du 43^{ème} anniversaire de la Marche verte, SM le Roi Mohammed VI était revenu sur "l'état de division et de discord qui sévit actuellement au sein de l'espace maghrébin". "Il s'inscrit en opposition flagrante et insensée avec ce qui unit nos peuples : des liens de

fraternité, une identité de religion, de langue et d'histoire, un destin commun", avait souligné le Souverain, ajoutant que "cet état contraste avec l'ambition de concrétiser l'idéal unitaire maghrébin, qui animait la génération de la Libération et de l'Indépendance, ambition qui s'est incarnée en 1958 par la Conférence de Tanger (...)".

SM le Roi avait, en outre, annoncé la disposition du Royaume du Maroc au "dialogue direct et franc" avec l'Algérie et proposé la création d'un mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation afin de dépasser les "différends conjoncturels" entravant le développement des relations bilatérales. Le Souverain avait aussi souligné que depuis son accession au Trône, il a appelé "avec sincérité et bonne foi" à l'ouverture des frontières entre les deux pays et à la normalisation des relations maroco-algériennes.

Cette main tendue à l'Algérie, visant une fois de plus à dissiper les malentendus et mettre en place un cadre de coopération bilatérale, a été fortement saluée de par le monde. Mais l'inertie du régime algérien, qui continue de faire la sourde oreille face à la proposition Royale, dévoile sans ambages l'ineptie du palais d'El Mouradia qui ne dit toujours pas son nom.

Polémique autour du nouveau système d'évaluation du handicap



Le profil des membres des commissions désignées et l'exclusion des experts et de la société civile posent problème



« Le projet de mise en place d'un nouveau système d'évaluation du handicap ne doit pas se faire dans la précipitation et l'improvisation vu son impact fort et durable sur les personnes en situation de handicap ». C'est ainsi qu'Abdelmalek Asrih, coordinateur national de la Plateforme de coordination des coalitions œuvrant dans le domaine du handicap a qualifié le projet en cours. Selon lui, ce chantier manque de maturité et sa gestion risque d'échouer faute de compétences.

« Auparavant, l'évaluation du handicap s'est focalisée uniquement sur les fonctions organiques et les structures anatomiques. Il s'agit d'une approche purement médicale qui n'intègre pas les facteurs environnementaux. Aujourd'hui, le Maroc, en s'adaptant à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, a la volonté d'adopter un concept qui englobe des facteurs médicaux, sociaux ainsi que l'impact de l'entourage », nous a-t-il indiqué.

En effet, la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), adoptée par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 2006, confirme à l'article 19 portant sur l'accessibilité, le rôle primordial de « l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la

communication [...] et aux autres équipements et services offerts ou fournis au public » (ONU, 2006). Ce faisant, elle oblige les États partie à prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer les obstacles environnementaux et ainsi assurer aux personnes ayant des incapacités une participation sociale pleine et entière à la vie en société. Selon le modèle systémique interactionniste du développement humain et du processus de production du handicap (MDH-PPH), la participation sociale d'une personne correspond à la réalisation de ses habitudes de vie et résulte de l'interaction entre ses caractéristiques personnelles et l'environnement physique et social dans lequel elle vit (son milieu de vie).

Selon cette perspective, relever la qualité d'accès à l'environnement devient un enjeu incontournable de nos sociétés contemporaines puisqu'elle détermine les possibilités de participation sociale et d'exercice effectif des droits humains des personnes ayant des incapacités et l'objectif du droit à l'égalité avec les autres citoyens. Conséquemment, la notion d'accès demande que l'on s'y consacre de manière rigoureuse afin de proposer une conceptualisation cohérente et une définition opératoire permettant de la mesurer intégralement dans le temps et l'espace.

« A cet effet, notre pays a mis

en place un nouveau système basé sur la création des commissions provinciales chargées d'évaluer le taux du degré du handicap des personnes concernées. Ces dernières doivent passer également par une commission nationale avant que leurs dossiers n'atterrissent sur le bureau de la direction chargée du handicap, au sein du ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, pour qu'elle leur délivre une attestation de handicap », nous a expliqué notre interlocuteur. Et de préciser : « Il y aura un examen médical pour évaluer le taux d'insuffisance et d'invalidité fonctionnelle. Les personnes concernées seront appelées également à répondre à un questionnaire de 50 items en relation avec leurs besoins en matière de transport, de scolarisation, etc. La visite médicale et la réponse au questionnaire constitueront les bases du rapport qui fixera le degré du handicap (fort, moyen ou faible). Et sur la base de cette évaluation, il sera décidé de délivrer, ou pas, la carte de handicapé ».

Pour le coordinateur national de la Plateforme de coordination des coalitions œuvrant dans le domaine du handicap, si l'idée de ce nouveau système est louable, sa mise en place pose problème. « Il y a trop de précipitation dans le lancement de ce chantier. L'État semble brûler les étapes alors qu'il

s'agit d'un processus évolutif qui exige du temps et de la réflexion. En effet, l'ensemble des expériences mondiales dans ce domaine ont nécessité des années d'études et de réflexion avant la mise effective d'un tel projet. D'autres ont commencé avec des projets-pilotes avant toute généralisation », nous a-t-il indiqué. Et de poursuivre : « On se demande pourquoi il n'y a pas eu des projets-pilotes comme ce fut le cas pour le RAMEL ou le Registre social. Certaines voix évoquent des pressions de la part de l'Institution du médiateur du Royaume au motif que cette institution a reçu plusieurs plaintes de personnes handicapées privées du bénéfice de la carte de handicapé. Il y a également la pression due au projet de mise en place d'un Registre social unifié (RSU) supervisé par le ministère de l'Intérieur et d'un système de soutien et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ».

Mais que reproche-t-on au nouveau système d'évaluation ? « D'abord, le questionnaire le concernant ne correspond pas au contexte marocain. Certaines questions sont des copier-coller d'autres expériences internationales qui ne collent pas avec la réalité de notre pays. Ensuite, la composition des commissions locales sont purement inadéquates puisqu'elles sont composées de

fonctionnaires qui exercent leur mission sous la supervision du préfet sans la présence d'un expert. Une absurdité puisque ces fonctionnaires n'ont pas les compétences requises, (savoirs scientifiques, expérience dans le domaine,...) ainsi que des moyens logistiques. », nous a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : « Le nouveau système ne met pas en place un système de recours en cas de litige alors que dans les expériences mondiales, une personne handicapée bénéficie d'un droit de recours si le degré du handicap ne lui convient pas, sachant que nos experts ont conçu ce droit dans la conception du projet du nouveau système d'évaluation, mais ce volet s'est volatilisé en cours de chemin ».

Abdelmalek Asrih a constaté également l'exclusion des experts marocains via celle du groupe des experts nationaux ainsi que de la société civile. « Il y a eu des discussions et des échanges des points de vue, mais concrètement, les responsables de ce dossier ne font qu'à leur tête », a-t-il noté. Et de conclure : « L'ensemble de ces éléments laissent penser qu'il y aura des pertes de droits et l'exclusion de plusieurs personnes de l'accès aux différents droits prévus par la législation nationale. En effet, l'entame de ce projet n'augure rien de bon ».

Hassan Bentaleb

Des dizaines de migrants marocains rejoignent Sebta à la nage

Plusieurs jeunes Marocains ont tenté le week-end dernier de rejoindre à la nage le préside occupé de Sebta à partir de la ville de Fnideq.

Selon le portail «Ceutaactualidad», 155 personnes sont actuellement confinées dans un entrepôt de Tarajal, après leur arrivée de manière irrégulière dans le préside occupé, soulignant que «la fuite massive de jeunes Marocains vers Sebta a créé une situation d'urgence à Castillejos (Fnideq)».

Selon le même portail, les autorités marocaines auraient «récupéré les corps sans vie de deux jeunes sur les plages de Castillejos et des appels à l'aide émanaient de familles qui ne savaient pas où se trouvaient leurs enfants».

Ce portail a également publié la photo du cadavre d'un jeune homme qui aurait échoué sur les plages de la ville de Fnideq «selon les photos qui ont été publiées par différents utilisateurs des réseaux sociaux», ajoutant que «le corps sans vie portait un gilet de sauvetage. Les



circonstances de la découverte indiquent que le jeune homme décédé pourrait être l'un des jeunes qui tentent quotidiennement

d'entrer à la nage à Sebta».

Il y a lieu de signaler que trois nageurs ont réussi à rejoindre la plage de

Tarajal, où ils ont été interceptés par des agents de la Guardia civil.

H.T

Volonté du Maroc et de l'Argentine de développer leurs relations bilatérales

Existence d'un fort potentiel de développement des échanges commerciaux



Le potentiel de développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Argentine est très important, notamment dans le secteur agro-industriel, a affirmé l'ambassadeur du Maroc à Buenos Aires, Yassir Fares.

M. Fares, qui était interviewé par la station radioshow de la capitale argentine, a estimé que le niveau des échanges commerciaux entre les deux pays (600

millions de dollars) reste modeste par rapport aux potentialités dont regorgent les deux pays et n'atteint pas l'excellence des relations politiques et culturelles bilatérales.

En guise d'exemple de ce potentiel, le secteur agro-industriel argentin, qui constitue le cœur de l'économie, pourrait être très intéressé par la nouvelle génération de fertilisants développée par le Maroc à la faveur

de sa grande richesse en phosphates, dont il est le premier exportateur dans le monde.

Cette nouvelle génération de fertilisants utilisés dans l'agriculture est respectueuse de l'environnement, a expliqué l'ambassadeur.

Le deuxième secteur au haut potentiel pour les échanges bilatéraux est celui des composants utilisés dans l'industrie automobile et dont le Maroc est

un grand producteur.

Le Royaume, a rappelé le diplomate marocain, a installé deux grands pôles de l'industrie automobile, respectivement à Tanger et à Kénitra, qui en font un producteur de taille des véhicules et des composants nécessaires à l'industrie automobile et aéronautique.

Le secteur technologique argentin offre également une grande opportunité pour développer les échanges entre les deux pays, a poursuivi l'ambassadeur, annonçant la prorogation pour cinq ans d'un accord de coopération entre les instituts de recherche scientifique dans les deux pays.

L'ambassadeur a énuméré les autres secteurs qui pourraient être au cœur de la promotion des échanges tels celui de la viande bovine, dont l'Argentine est un grand producteur, ou encore le tourisme.

A une question sur les leviers de cette coopération, l'ambassadeur a affirmé que le Maroc et l'Amérique Latine en général partagent un patrimoine culturel et linguistique commun. «Ce patrimoine, a-t-il dit, nous

rapproche davantage du monde latino-américain».

Pour l'Argentine, et pour l'Amérique Latine en général, le Maroc constitue une porte d'entrée vers l'Afrique, grâce à son expérience et son engagement en matière de coopération avec les pays africains.

Interrogé sur les derniers développements de la question du Sahara, M. Fares a souligné les victoires diplomatiques remportées récemment par le Maroc, notamment les nombreuses ouvertures de consulats de pays amis au Sahara, comme autant de signaux forts de la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

L'ambassadeur a, par ailleurs, rappelé la dernière réunion du Conseil de sécurité qui plaide pour une solution politique basée sur la proposition d'autonomie marocaine.

Le diplômé marocain a enfin évoqué l'impressionnant effort de développement déployé par le Maroc dans les provinces du Sud, qui sont promises à jouer un rôle de hub économique régional entre le Nord de l'Afrique et le reste du continent.

Abdelfattah Lebbar, ambassadeur du Royaume au Mexique

Le Mexique peut bien compter sur le Maroc



L'ambassadeur du Maroc au Mexique, Abdelfattah Lebbar, a mis en avant le caractère stratégique des relations entre Rabat et Mexico ainsi que l'engagement ferme de poursuivre l'échange d'expériences et d'expertise entre les deux pays, soulignant que le Royaume constitue un partenaire arabo-africain privilégié du Mexique.

Intervenant dans le cadre d'une conférence virtuelle samedi soir sur le thème "Défis et opportunités de la femme marocaine et mexicaine dans l'exercice du journalisme", Abdelfattah Lebbar a affirmé que le Mexique peut compter aujourd'hui sur un pays ami en Afrique du Nord, où le Royaume est considéré comme un modèle de développement socioéconomique, tout en mettant l'accent sur les opportunités de complémentarité économique entre les deux pays.

Lors de cette rencontre organisée conjointement par l'Institut des études sahariennes Al-Andalous et l'Institut universitaire mexicain du Yucatan, l'ambassadeur a noté qu'étant donné l'importance de l'enseignement pour les deux nations, le Maroc et le Mexique s'activent à renforcer la coopération universitaire, rappelant à ce propos la convention signée entre l'Université Mohammed V de Rabat et l'Université nationale autonome du Mexique pour la création de la Chaire Fatima Mernissi.

Mettant en relief les similitudes entre les cultures marocaine et mexicaine, Abdelfattah Lebbar a relevé que la création de cette Chaire représente un espace d'étude et de réflexion sur l'héritage de cette écrivaine qui compte parmi les plus éminentes personnalités de la pensée féminine contemporaine au Maroc et du renforcement de la culture de l'égalité du genre.

A cet égard, il a rappelé que le Royaume a initié, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, plusieurs initiatives et mesures pour promouvoir la situation et le rôle de la femme marocaine, citant en particulier le nouveau Code de la famille.

Evoquant la thématique de cette conférence, l'ambassadeur a estimé qu'il s'agit d'une question d'une grande importance, surtout dans le contexte de la pandémie de Covid-19 où les médias jouent un rôle essentiel pour informer l'opinion publique sur l'évolution de la situation aux niveaux local, régional et international. Et d'ajouter que cette importance découle aussi du rôle de la femme-journaliste et sa contribution considérable dans ce domaine.

De son côté, le président de l'Institut des études sahariennes Al-Andalous, Bachir Edkhal, a rappelé les relations historiques liant le Maroc et le Mexique et l'importance de les renforcer pour couvrir l'ensemble des secteurs, mettant la lumière sur les défis auxquels les deux

pays font face, notamment l'immigration, étant donné qu'ils ont évolué de pays de transit pour les migrants à pays de résidence.

M. Edkhal a souligné, dans ce sens, que malgré l'éloignement géographique, Rabat et Mexico sont appelés à renforcer leur rapprochement et leurs liaisons, appelant à tirer profit de l'ensemble des atouts offerts par la mondialisation pour ancrer les liens d'amitié de longue date entre les deux pays.

Il a, à ce propos, souligné les relations privilégiées entre le Maroc et les pays d'Amérique latine, en rappelant que plus de sept millions de Marocains sont hispanophones, outre une littérature marocaine écrite en espagnol et des filières d'études en espagnol dans les universités marocaines. Il a fait observer que le Royaume et les pays latino-américains n'ont pas uniquement la langue en commun mais aussi des liens historiques.

M. Edkhal a ainsi appelé à renforcer la coopération universitaire des deux côtés de l'Atlantique à travers les programmes d'échanges d'étudiants et de chercheurs, et le lancement de programmes à même de faire connaître l'héritage et la diversité culturelle du Maroc en Amérique latine, et faire aussi connaître les pays de cette région auprès des Marocains.

Il a également souligné le rôle des universités dans la promotion de la cul-

ture des droits de la femme et le renforcement de l'égalité, mettant l'accent sur l'intérêt de renforcer l'éducation et l'enseignement du respect de ces droits depuis la base. Et de relever que les universités et les Instituts d'études jouent aussi un rôle important dans le respect et la protection des droits des femmes et des valeurs démocratiques.

Par ailleurs, des femmes journalistes du Maroc et du Mexique ont mis l'accent, lors de cette conférence, sur les conséquences de la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 sur le journalisme, ainsi que les stratégies adoptées au niveau des rédactions pour le traitement des informations relatives à la pandémie ainsi que le choix du télétravail.

Elles ont également relevé les efforts et les approches multidimensionnelles menées par le Maroc pour lutter contre la violence faite aux femmes et la promotion de leur situation, ce qui fait du Royaume un pays leader en Afrique et dans le monde arabe au niveau des politiques publiques relatives au renforcement des droits des femmes.

Cette conférence virtuelle a également été marquée par la signature d'une convention de partenariat entre l'Institut universitaire du Yucatan et l'Institut des études sahariennes Al-Andalous. La convention a été signée par Bachir Edkhal et le recteur de l'Institut mexicain, Audiél Hipolito.



Record mondial d'infections à la Covid-19 en Inde



La lenteur de la vaccination alimente les doutes sur la capacité du Japon à organiser les JO dans moins de cent jours



Plusieurs pays, comme ceux de l'Union européenne, les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, ont promis dimanche leur aide à l'Inde, confrontée à une poussée spectaculaire du Covid-19 et qui a enregistré dimanche un record mondial de près de 350.000 personnes contaminées en une seule journée.

En Irak, plus de 80 personnes ont péri dimanche dans la capitale Bagdad, arrachées à leur respirateur, asphyxiées par les fumées ou carbonisées dans l'incendie d'un hôpital se consacrant aux patients atteints par le coronavirus, une tragédie née de négligences qui ont valu une suspension au ministre de la Santé.

En Inde, où sévit un nouveau variant, le Covid-19 a fait 2.767 morts en 24 heures, un triste record national. Avec près de 350.000 nouveaux cas en une journée, du jamais vu au niveau mondial, ce pays d'1,3 milliard d'habitants ne parvient pas à juguler la flambée épidémique.

Sur l'ensemble de la planète, 823.179 contaminations supplémentaires ont été enregistrées en 24 heures, selon un comptage effectué dimanche par l'AFP.

Face cette "tempête", pour reprendre l'image du Premier ministre indien Narendra Modi, les autorités locales ont prolongé

d'une semaine le confinement en vigueur à New Delhi. "Les ravages du coronavirus se poursuivent et il n'y a pas de répit", a déploré le chef du gouvernement de la capitale Arvind Kejriwal.

Twitter a confirmé avoir supprimé, à la requête des autorités indiennes, des dizaines de tweets qui critiquaient l'exécutif dans la gestion de la crise sanitaire.

Dans les hôpitaux, des témoins décrivent des couloirs encombrés de lits et de brancards et des familles suppliant en vain qu'on leur fournisse de l'oxygène ou une place pour leurs proches mourants. "J'ai vu trois cadavres en six minutes", raconte Ravi Kumar, parvenu à faire admettre son grand-père octogénaire dans un hôpital de Delhi.

16,9 millions de personnes ont été contaminées en Inde depuis le début de la pandémie et plus de 192.000 en sont mortes, plaçant ce pays au quatrième rang pour le nombre des décès.

Dimanche, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient "immédiatement" envoyer à l'Inde des composants pour la production de vaccins ainsi que des équipements médicaux.

"Des équipements médicaux vitaux, dont des centaines de concentrateurs d'oxygène et des respirateurs, sont maintenant en route du Royaume-Uni vers

l'Inde", a de son côté assuré le Premier ministre britannique Boris Johnson.

L'Union européenne a promis une "assistance", tandis que l'Allemagne se préparait à faire parvenir une aide d'urgence et que la France s'appropriait à "apporter dans les prochains jours un soutien significatif en capacités d'oxygène".

En parallèle, plusieurs pays ferment leurs portes à l'Inde. Le Bangladesh voisin va suspendre les passages terrestres pendant deux semaines, a déclaré dimanche à l'AFP son ministre des Affaires étrangères A.K. Abdul Momen.

Les Etats-Unis y déconseillent les voyages, tandis que le Canada a suspendu pendant 30 jours vendredi les vols en provenance d'Inde et du Pakistan.

La détection du variant "indien" en Belgique, en Suisse et dimanche en Grèce, inquiète en Europe.

La France a mis en place samedi un nouveau protocole face à la menace des variants: les voyageurs en provenance de cinq pays à risque, le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili, sont soumis à un test antigénique à leur arrivée, s'ajoutant à un test PCR réalisé avant le vol, et doivent se mettre à l'isolement pour dix jours.

"Nous avons engagé la bataille contre ces variants, qui sont une

menace face à laquelle nous devons nous protéger", a déclaré dimanche le Premier ministre français Jean Castex à l'aéroport parisien de Roissy. "Les variants (sud-africain et brésilien) sont très peu nombreux et ont tendance à régresser", a-t-il toutefois observé.

Le Brésil a établi un nouveau record mensuel dans le nombre des morts du Covid-19, en enregistrant samedi 67.977 depuis début avril.

La Grèce a pour sa part dépassé dimanche les 10.000 morts depuis le début de l'épidémie.

Cette maladie a fait plus de trois millions -au moins 3.088.103- de morts dans le monde depuis que le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Chine a fait état de son apparition fin décembre 2019, d'après un bilan établi par l'AFP samedi.

A trois mois des Jeux olympiques, la situation au Japon préoccupe aussi: l'état d'urgence entrainé en vigueur à Tokyo et dans trois autres départements (Kyoto, Osaka et Hyogo) dès dimanche. Il doit y être maintenu au moins jusqu'au 11 mai.

La lenteur de la vaccination alimente aussi les doutes sur la capacité de ce pays à organiser les JO dans moins de cent jours.

Globalement, la vaccination s'accélère néanmoins dans le

monde. Le cap du milliard -au moins 1.002.938.540- de doses de vaccins contre le Covid, administrées dans 207 pays ou territoires, a été franchi samedi en fin de journée, selon un comptage de l'AFP à partir de sources officielles.

Plus de la moitié d'entre elles (58%) ont été injectées dans trois pays: les Etats-Unis (225,6 millions), la Chine (216,1 millions) et l'Inde (138,4 millions).

Mais au regard de sa population, c'est Israël qui arrive en tête, près de six Israéliens sur dix étant déjà complètement vaccinés.

Dans l'Union européenne, 128 millions de doses ont été administrées à 21% de la population.

Du côté des personnalités, le dramaturge et comédien chilien Oscar Castro est décédé de la Covid-19 dimanche en France, où il avait fondé le Théâtre Aleph après son exil sous la dictature Pinochet (1973-1990).

L'ex-président péruvien Martin Vizcarra, lui, a été testé positif au coronavirus six mois après avoir bénéficié d'une vaccination anticipée, à la formule chinoise Sino-pharm.

La joueuse de tennis canadienne Bianca Andreescu, N.6 mondiale, a été testée positive au Covid-19 et manquera le Masters 1000 de Madrid la semaine prochaine.

Bank Of Africa et Technopark unissent leur expertise pour soutenir l'entrepreneuriat

Bank Of Africa et MITC, société gestionnaire des sites Technopark, ont signé récemment une convention de partenariat dans l'objectif de favoriser l'inclusion financière et d'accompagner les start-up et les entrepreneurs dans la réussite de leurs projets.

A travers cette convention, paraphée en présence de Omar Tazi, directeur général de la banque au Maroc et Lamiae Benmakhlouf, directrice générale de Technopark, les deux parties confirment leur positionnement en tant que partenaires de choix des jeunes porteurs de projets et mettent toute leur expertise dans l'incubation et le mentorat au profit de leurs partenaires, indique la banque dans un communiqué.

Cette convention permet de donner ainsi accès aux collaborateurs et aux entreprises logées au Technopark à une pléthore de solutions innovantes et digitalisées, ainsi qu'aux offres bancaires adaptées visant à répondre au quotidien aux besoins de ces entrepreneurs, rapporte la MAP citant la même source.

« Dans la continuité des différents programmes et actions dédiés à l'entrepreneuriat lancés par Bank Of Africa (Programmes d'incubation, challenges d'Open Innovation...), le groupe bancaire continue de s'investir auprès des entrepreneurs et scelle un partenariat avec le groupe MITC, dans le but d'offrir aux porteurs d'idées toutes les chances de mener à bien leurs projets », souligne la banque.

Il s'agit de proposer aux entrepreneurs installés dans les sites Technopark, un accompagnement sur mesure à travers des cycles de formation et de mentorat organisés par l'Observatoire de l'entrepreneuriat de Bank Of Africa, ajoute la même source.

Cet accompagnement des entrepreneurs concerne toutes les phases de leur activité et permet de les soutenir dans leur développement du montage financier du projet, à l'acquisition des clés d'une bonne gestion d'entreprise et jusqu'à l'obtention des premiers marchés.

Maroc Telecom enregistre une baisse de son chiffre d'affaires au premier trimestre



En dépit de la hausse de la base clients du Groupe, du maintien de la profitabilité, de la croissance de la Data Mobile et des services Mobile Money dans les filiales Moov Africa et de la croissance soutenue de la Data Fixe au Maroc, Maroc Telecom a enregistré une baisse de ses résultats consolidés au premier trimestre 2021 en comparaison avec la même période de l'année précédente.

« Dans un contexte difficile, marqué par les conséquences de la crise de la Covid-19 et de l'environnement réglementaire, le Groupe Maroc Telecom a réalisé, à fin mars 2021, un chiffre d'affaires consolidé de 8.914 millions de dirhams, en baisse de 4,2% (-5,0% à taux de change constant) », a annoncé l'opérateur de télécommunication.

Dans un communiqué rendu public vendredi 23 avril, le groupe télécom précise que la baisse des activités Mobile au Maroc a été compensée partiellement par la bonne dynamique de croissance du Haut Débit Fixe au Maroc et des activités des filiales Moov Africa.

Sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires au premier trimestre 2021, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) a, pour sa part, atteint 4.561 millions de dirhams, correspondant à une baisse de 4,9% (-5,5% à taux de change constant).

Selon l'opérateur télécom, le taux de marge d'EBITDA s'est maintenu au niveau élevé de 51,2% (-0,3 pt à taux de change constant) grâce à une gestion rigoureuse des coûts.

Sur une tendance similaire à celle de l'EBITDA, le résultat opérationnel (EBITA) ajusté consolidé du Groupe Maroc Telecom s'est établi à 2.746 millions de dirhams, soit une baisse de 5,7% (-6,2% à taux de change constant). Quant à la marge d'EBITA ajustée, elle s'est

située au niveau élevé de 30,8% (-0,4 pt à taux de change constant).

Ainsi, le Résultat Net ajusté Part du Groupe a perdu 7,7% (-8,1% à taux de change constant) par rapport à la même période de l'année précédente pour s'établir à 1.474 millions de dirhams.

En baisse de 7,3% par rapport à la même période de 2020 (-8,1% à taux de change constant), les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés se sont établis à 2.681 millions de dirhams, en raison principalement de la baisse de l'EBITDA.

En revanche, tiré par la hausse soutenue des parcs dans les filiales (+11,2%), le nombre de clients du Groupe a, de son côté, atteint plus de 73 millions au terme des trois premiers mois de l'année. Ce qui correspond à une hausse de 6,8% sur un an.

Des mêmes résultats du groupe, il ressort, par ailleurs, que les activités de l'opérateur au Maroc ont affiché une baisse de 9,5% du CA au premier trimestre 2021 rapporté à la même période de 2020.

Maroc Telecom précise que « la

hausse des revenus Fixe (+2,2%), sous l'impulsion de la Data, ne compense pas la forte baisse des revenus Mobile (-16,3%) qui pâtissent de la concurrence et du contexte réglementaire, en particulier sur le segment de la Data prépayée ».

Concernant l'EBITDA ajusté, il a connu une baisse de 10,1% atteignant 2.672 millions de dirhams alors que la marge d'EBITDA est restée au niveau élevé de 54,7%.

En retrait de 12,4% sur une année, l'EBITA ajusté s'est établi, pour sa part, à 1.744 millions de dirhams tandis que la marge d'EBITA ajustée a reculé de 1,2 pt pour se situer à 35,7%.

Quant aux CFFO au Maroc, il s'est contracté de 24,6% pour atteindre 1.221 millions de dirhams suite essentiellement à la baisse de l'EBITDA.

Il est à souligner qu'au terme du premier trimestre, le parc Mobile s'est élevé à 19,3 millions de clients, en baisse de 3,2% en un an, alors que le CA Mobile a perdu 16,3% par rapport à la même période de 2020, pour atteindre 2 966 millions de dirhams.

Par ailleurs, le parc Fixe a continué de croître (+5,8% sur un an) au point de compter 2,0 millions de lignes, tandis que le parc Haut Débit a progressé de 9,2% pour atteindre près de 1,8 million d'abonnés.

Quant aux activités Fixe et Internet au Maroc, elles « ont réalisé un chiffre d'affaires de 2.370 millions de dirhams, en hausse de 2,2% par rapport à la même période de 2020, suite à la hausse des parcs ADSL et FTTH ».

A l'international, les activités de l'opérateur de télécommunication ont enregistré un chiffre d'affaires de 4.292 millions de dirhams, en hausse de 2,0% (+0,4% à taux de change constant), grâce à la croissance soutenue de la Data Mobile

(+15,8%) et des services Mobile Money (+21,9%). Précisons qu'hors baisse des terminaisons d'appels, ce CA est en progression de 2,2% à change constant.

Sur la même période, l'EBITDA ajusté s'est amélioré de 3,6% (+2,0% à taux de change constant), pour s'établir à 1.889 millions de dirhams. Le taux de marge d'EBITDA ajusté a progressé de 0,7 pt à taux de change constant pour s'établir à 44,0%, grâce à l'amélioration du taux de marge brute et à la maîtrise des charges opérationnelles.

L'EBITA du premier trimestre 2021 s'est amélioré de 8,7% (+7,1% à taux de change constant (1)), à 1002 millions de dirhams. Le taux de marge d'EBITA ajusté s'est établi alors à 23,3% en progression de 1,4 pt (+1,5 pt à taux de change constant).

En lien avec la hausse de l'EBITDA, les CFFO sont ressortis à 1460 millions de dirhams, en hausse de 14,7% (+13,0% à taux de change constant).

Ainsi que l'a relevé le président du directeur du groupe, Abdeslam Ahizoune, en dépit du « contexte toujours marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19, le Groupe Maroc Telecom termine le premier trimestre avec des résultats opérationnels tirés par ses actifs à l'international. Sa stratégie de diversification fait à nouveau ses preuves et améliore sa résilience dans ce contexte de crises.

Dans une déclaration à l'occasion de la publication des résultats trimestriels, il a fait savoir que « le Groupe poursuit son plan d'économie, parvient à maintenir sa profitabilité, et oriente ses investissements vers le renforcement des réseaux, des infrastructures et l'amélioration de la qualité de service ».

Alain Bouithy



En dépit du contexte difficile, le Groupe de télécom comptait plus de 73 millions de clients à fin mars 2021



Le Trésor poursuit le rythme baissier de ses placements

Le Trésor poursuit son rythme baissier dans le placement de ses excédents de trésorerie au cours de la semaine allant du 16 au 22 avril, selon Attijari Global Research (AGR). "Après les avoir réduits de 3 milliards de dirhams (MMDH) la semaine dernière, le Trésor baisse l'encours moyen des placements à blanc et avec prise en pension de 9,4 MMDH à 12,5 MMDH", indique AGR dans sa récente note hebdomadaire "Weekly Hebdo Taux - Fixed income".

Ladite note fait aussi savoir que Bank Al-Maghrib (BAM) continue de réguler le marché monétaire à travers ses injections de liquidité, et ce afin de maintenir les taux interbancaires au niveau du taux directeur. Par ailleurs, l'indice MONIA (Ndlr, Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions

livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) retrouve un niveau proche de sa moyenne de l'année 2021, passant à 1,41% contre 1,37% une semaine auparavant.

BAM satisfait ainsi la totalité de la demande bancaire en réduisant de 8 MMDH ses interventions à travers ses avances à 7 jours, précise l'AGR, notant que celles-ci se sont établies à 25,2 MMDH au terme de cette semaine.

De même, les prêts garantis ont légèrement progressé de 600 millions de dirhams (MDH), en lien avec l'expiration de 3 lignes d'un montant de 975 MDH et la création de 5 autres totalisant 1,6 MMDH. Les autres opérations à long terme (LT), notamment les pensions livrées et les swap de change demeurent stables à 15 MMDH.

L'ONMT présente son nouveau dispositif de promotion de la destination Maroc

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) a dévoilé, récemment à Casablanca, son nouveau dispositif marketing de promotion de la destination Maroc qui sera déployé aux niveaux international, national et institutionnel.

Ainsi, l'Office impulse une dynamique de transformation profonde de son modèle opérationnel, avec une stratégie ambitieuse qui vise à amorcer la relance du secteur touristique dès que les conditions sanitaires le permettront, rapporte la MAP.

A l'issue de plusieurs études, l'ONMT s'est doté d'une nouvelle architecture de marques basée sur une segmentation de ses publics en trois grandes catégories. En plus de la marque historique Visitmorocco, dédiée à la promotion de la destination Maroc auprès des touristes internationaux, qui a bé-

néficié d'une refonte pour en améliorer la pertinence, l'office met en place deux nouvelles marques.

Il s'agit de "Nta9awfbladna", marque dédiée à la promotion du tourisme interne auprès des Marocains (locaux et Marocains du monde) et la marque institutionnelle "onmt" dotée d'une nouvelle identité visuelle et une plateforme stratégique spécifique, dédiée aux interactions avec l'écosystème professionnel et institutionnel de l'office, aussi bien national qu'international.

A cette occasion, Adel El Fakir, directeur général de l'ONMT, a souligné que l'Office a effectué un travail de fond sur de nombreux fronts, tels que les études de marché, la stratégie des marques, ou la stratégie produit, afin de mettre en place les outils idoines pour la reprise malgré la complexité des problématiques que la situation sanitaire a engendrées. "De même, nous nous sommes inscrits dans une logique de concertation, d'écoute et d'échange avec les partenaires nationaux et internationaux", a-t-il expliqué, notant qu'"aujourd'hui, nous sommes prêts à redémarrer dès que les conditions le permettront".

"Les études menées jusqu'à présent ont fourni une intelligence sectorielle hautement stratégique, qui nous a permis d'identifier avec précision les perceptions autour de la destination, son positionnement et les motivations de ses visiteurs potentiels", a fait savoir le DG de l'ONMT, ajoutant que ces études ont apporté des insights précis et une connaissance fine et nuancée des leviers d'attraction des touristes.



Rappelons que l'Office a préalablement mené un grand nombre d'études de marché et de tendances afin de cerner les dynamiques émergentes et les micro-transformation qui conditionnent le comportement des touristes et leurs attentes dans le monde, aussi bien au niveau national qu'international.

Afin de matérialiser cette nouvelle architecture, donner vie à ses nouvelles marques et ancrer ses orientations auprès de ses publics, l'ONMT prévoit de lancer, dès la semaine prochaine, une grande campagne de communication au niveau national, sous la signature "Nta9awfbladna" et dont l'objectif sera de renforcer le sentiment d'appartenance de chaque Marocain et de lui donner envie de

découvrir notre pays autrement. Sur le plan international, la nouvelle campagne, préparée par l'une des plus grandes agences de communication mondiales, traduit l'essence de la destination Maroc, à travers un concept novateur, en rupture totale tant en matière de concept et de positionnement, de prise de vue, de ton que d'image du Maroc véhiculé et de mode de communication et de diffusion.

C'est un concept éleveur de la valeur de la marque Maroc qui est prôné, énergique, innovant tout en étant fidèle aux valeurs d'authenticité et de culture vivante de notre pays. Cette campagne sera lancée dans un premier temps dans les principaux marchés émetteurs notamment la France, l'Espagne, le Royaume-Uni,

l'Allemagne, les Etats-Unis, Israël et sera élargie aux autres pays au fur et à mesure que les conditions sanitaires le permettront.

Ces campagnes seront accompagnées par le déploiement d'un important dispositif de communication digitale pour chacune des marques, articulé autour d'une présence renforcée sur la Toile, à travers des sites web et des plateformes de réseaux sociaux dédiés, ainsi que des stratégies de production et de diffusion de contenus ciblés et à forte valeur ajoutée pour les publics de chaque marque.

L'objectif, aujourd'hui, de l'ONMT est de viser l'excellence opérationnelle, car pour concurrencer les plus grandes destinations mondiales, les standards doivent être au plus haut niveau.



La stratégie vise à amorcer la relance du secteur touristique dès que les conditions sanitaires le permettront

Le DG de la SFI réitère son soutien à la dynamique du secteur privé marocain

Le nouveau directeur général et Vice-président exécutif de la Société financière internationale (SFI), Makhtar Diop, a réitéré jeudi son soutien aux efforts du Maroc en matière de mobilisation du secteur privé dans la dynamique du développement économique et social du Royaume.

Lors d'une réunion virtuelle avec Mohamed Benchaaboun, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration,

M. Diop a souligné "la disposition de la SFI à renforcer son soutien, tant financier que technique, aux efforts du Royaume en matière de mobilisation du secteur privé dans la dynamique du développement économique et social du Maroc", rapporte la MAP.

Il a, à cet égard, fait part de l'engagement de la SFI, filiale du Groupe de la Banque mondiale spécialisée dans le développement du secteur privé, à finaliser "rapide-

ment" le Cadre de partenariat pluriannuel, indique un communiqué du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

M. Diop a en outre signalé que le Maroc est un point d'ancrage dans la région MENA et un hub en Afrique, notant, à ce titre, que le Royaume a un rôle important à jouer en tant que plateforme pour attirer les investissements privés à l'échelle nationale et régionale.

De son côté, M. Benchaaboun a exposé les deux principaux axes du plan de relance post-Covid, à savoir la maximisation de l'effet de levier à travers le Fonds Mohammed VI pour l'investissement et la réforme du secteur public, fait savoir le communiqué.

Dans ce cadre, il a appelé la SFI à accélérer la conclusion du Cadre de partenariat pluriannuel de coopération financière et technique avec cette institution, ajoutant que ce

cadre devrait porter sur les domaines d'intervention de la SFI en matière de soutien à la relance post-Covid.

Cette rencontre a constitué, également, l'occasion pour M. Benchaaboun de passer en revue les autres chantiers de réformes prioritaires engagés, conformément aux Hautes Orientations de S.M le Roi Mohammed VI, notamment le chantier structurant de la généralisation de la protection sociale.

Libé *Ramadan*

Un signal dans le cerveau prédit si un rat deviendra accro à la cocaïne



Une équipe de chercheurs a identifié un signal dans une partie du cerveau des rats prédisant leur vulnérabilité à devenir "accros" à la cocaïne, une découverte pouvant aider les traitements de la dépendance à une drogue chez l'humain.

"Il y a des gens qui peuvent consommer de la cocaïne tous les samedis soir et qui ne seront jamais accros, et d'autres qui ne résistent pas et basculent dans l'addiction", souligne Christelle Baunez, chercheuse à l'Institut de neurosciences de l'hôpital de la Timone (Université d'Aix-Marseille).

Comment dès lors prévoir la vulnérabilité à l'addiction d'un individu, et le cas échéant l'aider à y résister? L'équipe menée par Christelle Baunez l'explique dans une étude publiée mardi dans la revue *Proceedings of the Académie américaine des sciences* (PNAS).

Son objectif était d'identifier un "marqueur prédictif", pour "aider les gens les plus vulnérables", dit-elle à l'AFP. En modélisant chez l'animal une expérience centrée sur un critère clé de la dépendance, qui consiste à "consommer une chose malgré les conséquences négatives de cette consommation".

L'expérience a donc consisté à ne pas punir la prise de cocaïne mais à punir sa recherche, chez des rats déjà engagés dans une "escalade" de consommation du pro-

duit. Une fois habitué au mécanisme d'obtention de la drogue, consistant à presser un levier qui libérait une dose, le rat avait alors une chance sur deux de recevoir à la place un choc électrique dans les pattes.

L'étude a constaté qu'environ 15 à 20% des animaux "vont quand même essayer de jouer pour avoir la cocaïne, malgré le risque qu'ils prennent d'avoir un choc", dit la chercheuse, en expliquant que "ce sont eux

qui nous intéressent, car ils sont vraiment accros".

Le problème est que rien dans leur comportement ne permet, au début des premières prises de drogue, de distinguer "avant qu'il ne soit trop tard" les futurs accros des autres.

Les chercheurs ont alors trouvé une "signature magique" permettant de les identifier, en repérant une activité électrique anormale des neurones dans le noyau subthalamique (NST).

Ce NST se situe dans une région du cerveau impliquée entre autres dans les décisions coût-bénéfice. Il est bien connu dans un traitement, rare mais efficace, de la maladie de Parkinson ou des troubles obsessionnels compulsifs, grâce à une méthode de stimulation cérébrale profonde à l'aide d'électrodes implantées dans cette zone.

L'activité anormale des neurones dans le NST, à une très basse fréquence, apparaît chez les seuls "animaux qui seront de futurs consommateurs compulsifs".

Pour en avoir le cœur net, l'équipe de chercheurs de la Timone a stimulé cette zone avec des fréquences très basses chez des rats qui étaient avant sensibles au choc électrique (et donc les moins vulnérables à l'addiction), ce qui les a aussitôt rendus accros.

Dans une deuxième étape, les cher-

cheurs ont vérifié qu'une stimulation de cette zone à une autre fréquence pouvait aider le rat à être moins dépendant. Car depuis leurs premières recherches sur le sujet en 2005, ils savent que cela fonctionne pour modifier certains comportements liés à l'addiction.

L'étude a confirmé qu'à une fréquence bien précise, plutôt basse, la stimulation réduit la quête de substance du rat toxicomane. Un mécanisme généralisable à d'autres substances? "Partiellement", répond Mme Baunez qui fait état de "données plutôt positives pour l'héroïne".

Tout l'enjeu à venir serait de rendre non-invasives ces techniques de détection du signal et de correction de l'activité anormale dans le NST.

"L'étape suivante pour nous est de chercher une activité miroir de ce qu'on observe profondément" dans le NST, selon Mme Baunez. Une sorte de "résonance" de ce signal dans une partie du cerveau plus périphérique, détectable peut-être avec un simple casque d'électroencéphalogramme.

Ce qui permettrait de mettre en garde un patient toxicomane sur sa vulnérabilité à l'accoutumance.

Quant à une intervention sur la partie profonde du cerveau pour y corriger une activité anormale, sans avoir à y pénétrer, elle relève encore du domaine de la recherche.



Comment prévoir la vulnérabilité à l'addiction d'un individu, et le cas échéant l'aider à y résister ?

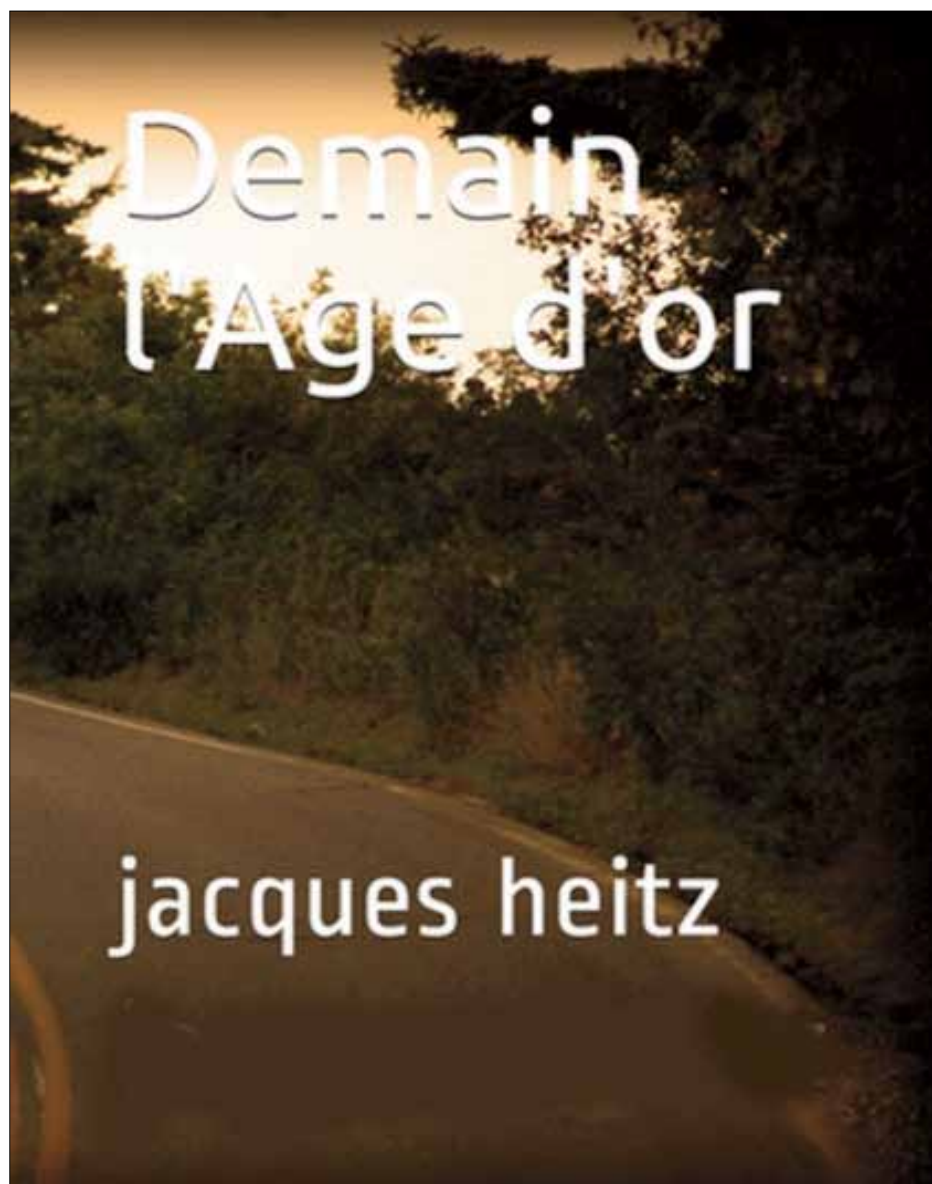
Le livre

Né aux frontières de Latins et des Germains, je suis tout de suite plongé dans les deux langues. Les servantes (oui, il y avait des servantes en ce temps-là chez mes parents) parlaient flamand, mes parents français. Mes premiers souvenirs (pourquoi ceux-là et pas des dizaines d'autres ?) sont de pures sensations. Le mur jaune de la cuisine éclairé par le soleil quand ma mère me lavait. Le tapis de la salle à manger trop rugueux à mes genoux quand je marchais à quatre pattes. L'odeur de la chocolaterie toute proche. L'odeur de la Mer du Nord les premières fois que j'y suis allé. Les jeux et les disputes avec ma sœur. Je n'ai pas de souvenir de drame pendant ces premières années. Ceci peut-être : tous les jours ma mère faisait des tresses à Liliane et la petite se plaignait qu'on lui tirait les cheveux trop fort. C'est vers cette époque qu'a dû être prise la photo de nous deux en barboteuse. Agrandie, encadrée, elle sera au mur du couloir ici à Manosque, jusqu'à ce que le bras de ma mère cherchant à échapper à mon étreinte, ne la fasse exploser au sol. Un dernier cliché sur une plage : j'essaie d'arracher un gros ballon à ma sœur. Et c'est sur cette image d'une rivalité naissante que l'album se termine.

Dans la nuit manosquine, je hume sur la terrasse le parfum discret des fleurs du clérodendron. Le tourniquet des voisins s'est arrêté. Un hibou petit-duc émet sa note unique. Les grenouilles coassent dans la citerne derrière le jardin. Je baille et m'étire. Il est temps de dormir.

Couché tard à remuer les souvenirs. Levé tôt à remuer caisses et cartons. Vider les armoires. Décider de ce qu'on jette. Le maximum, ma sœur en serait horrifiée. Téléphoner (toutes nos lignes sont occupées, merci de renouveler votre appel) ou écrire aux assurances, mutuelles et organismes de toutes sortes. Leur envoyer, polycopié dix fois, le certificat du médecin attestant de la sénilité de mes parents. Ils n'ont donc pas pu payer, veuillez les en excuser, je vous envoie le chèque. Et surtout, je me découvre une âme de justicier indigné. M'attaquer aux vautours. J'ai au téléphone un jovial marchand de vins qui a réussi à refiler à mes parents qui ne boivent pas ou si peu des dizaines de bourgogne et bordeaux à prix d'or. Je lui enjoins de venir rechercher ses bouteilles et de me rembourser sous peine de poursuites pénales. Et je brandis la menace efficace entre toutes : confier l'affaire à l'avocat d'une association de consommateurs. Délit d'abus de faiblesse, le certificat médical l'atteste, on ne rigole pas avec ça Monsieur. Et en effet le jovial marchand ne semble plus du tout avoir envie de rire, il passera dans deux jours, promis, juré, récupérer ses bouteilles et me rembourser celles que mes parents n'ont pas consommées.

La société de sécurité qui a réussi à leur fourguer une alarme à 8000 euros se montrera beaucoup moins coopérante. Votre mère avait toute sa tête, elle a suivi attentivement nos indications, il



n'y a aucune raison d'interrompre les paiements qui s'étalent sur trois années. Ah ! vraiment ? J'ai donné ordre à la banque, espèce d'escroc, d'arrêter les mensualités. Je confie l'affaire aux avocats d'une association de consommateurs qui va s'occuper de vous. Je vous signale qu'un certificat médical atteste clairement que mes parents n'étaient pas en état de comprendre quoi que ce soit à vos explications ni même d'apprécier la différence entre les francs et les euros. Voilà qui va faire une excellente publicité à votre société, quand l'association révélera dans son journal que l'on trouve dans tous les kiosques votre exploitation éhontée de pauvres vieux sans défense.

Ma petite guerre à moi. Elle durera longtemps, la société de sécurité ayant recours à tous les artifices juridiques à leur disposition. J'ai gardé (et fais lire à Odile qui a beaucoup ri, elle ne me connaît pas sous mon aspect combattant) les échanges de courrier, bien après mon retour en Belgique, où je

menace les vautours des foudres de la justice et de l'enfer éternel.

Après les luttes de la journée, repas frugal le soir, arrosé d'un vin censé être délectable du marchand indélicat. Le nectar a tourné, forcément, avec la chaleur qui règne l'été dans le garage. Je le bois sans plaisir et vais chercher dans la bibliothèque en acajou les albums de photos que je n'ai pas regardés hier.

Presque aucun cliché de notre enfance. L'un d'eux pourtant montre Liliane dans une robe trop grande pour elle, les cheveux sévèrement tressés et ramenés sur la tête. Un peu plus tard, ma mère a renoncé à la coiffer mais s'est obstinée à diriger ses devoirs d'école. Scène pénible, elle s'emportait, pouvait être très blessante. D'ailleurs sa maîtrise des langues était peu sûre, elle truffait son français de Belgique (cette nuit, j'ai eu dur, je n'avais pas l'esprit tranquille) d'expressions flamandes.

Pas de pots de fleurs mais des «bloemenpot» Pas de gifles mais des «rammelings». Elle en distribuait géné-

reusement mais son agressivité s'exprimait surtout en paroles. Quand ma sœur se mettait au piano (oui les filles convenables apprenaient le piano) pour un menuet de Mozart, ma mère se moquait : «Allez ! boeredans» (la danse des paysans).

L'entreprise qui employait mon comptable de père le muta à Bruges. Ma mère décida d'arrêter son métier d'institutrice qui, disait-elle, la fatiguait énormément. Je n'avais aucune idée des finances de mes parents à l'époque. Ce n'est que bien plus tard que je m'étonnerai que des gens qui disposaient de revenus confortables (mon grand-père maternel avait légué à ma mère des appartements dont elle touchait les loyers à Bruxelles et à Anvers) continuaient à vivre presque comme des pauvres et à accumuler des provisions de sucre, huile et farine en prévision de la prochaine guerre (contre les Russes ou les Chinois, ils ne savaient pas encore).

(A suivre)

Santé et bien-être

7 raisons de manger des asperges



Les asperges, dont la saison commence en avril et se prolonge en juin, sont des légumes particulièrement utiles pour l'organisme.

Elles sont composées à 92% d'eau et sont très peu caloriques : on peut donc en manger sans se poser de questions ! Elles ont, par ailleurs, une composition qui apporte beaucoup d'éléments intéressants au bon fonctionnement de l'organisme.

Elles contiennent notamment du potassium, du calcium, du magnésium et du fer, bons pour la santé osseuse. Elles jouent également un rôle intéressant contre l'hypertension. À côté de cela, les asperges sont une large source de vitamines et permettent de renforcer le système immunitaire.

Il en existe différentes sortes, la blanche (la moins chère), la violette et la verte. Cette dernière est la plus savoureuse. Elles pré-

sentent un intérêt non négligeable : on peut les cuisiner de moult manières, au four, en risotto, ou simplement bouillies, par exemple.

Voici 7 raisons de manger des asperges :

1 - Les asperges sont bonnes pour la flore intestinale

Elles contiennent des éléments qui viennent nourrir la flore intestinale avec les bonnes bactéries pour cette dernière. No-

tamment grâce à leur teneur en fibres.

2 - L'asperge est source de manganèse, et ça sert à quoi ?

Le manganèse est un élément chimique naturellement contenu dans le corps humain. Il est utile au foie, au pancréas et aux reins, principalement. Il permet beaucoup de choses : réguler la glycémie, il contient des acides aminés et des acides gras. Il est aussi connu pour être un bon antioxydant et être efficace tant pour lutter contre la fatigue que pour éviter la déminéralisation osseuse.

3 - On trouve du fer dans les asperges

Encore un métal que l'on trouve dans les asperges et qui est très bon pour la santé. Il fait partie du processus d'hémoglobine, soit la fabrication de globules rouges, qui transportent l'oxygène dans le sang, et alimentent les organes et les muscles.

4 - Elles sont riches en cuivre

Les asperges contiennent du cuivre. Cet élément est un très bon antioxydant, idéal pour lutter contre le vieillissement cellulaire et un élément intéressant pour stimuler le système immunitaire.

5 - Elles sont des alliées de la minceur

L'asperge est un légume particulièrement pauvre en calories, et se trouve être diurétique, grâce à sa teneur en potassium, en fructose et en asparagine. Ces éléments combinés favorisent l'activité rénale.

6 - Elles sont un cocktail de vitamines

On y trouve de la vitamine B9, ou acide folique qui aide au renouvellement cellulaire (et est utile au développement du fœtus pour la grossesse !) Mais aussi les vitamines B1, B3 et B6 ainsi que la vitamine C et E (défenses immunitaires). En plus de la vitamine K, bonne pour la coagulation du sang.

Recettes

Paella facile

Ingrédients :

6 blancs de poulet
12 crevettes roses décortiquées
800 g de calamars en rondelles
10 rondelles de chorizo
300 g de riz rond
200 g de petits pois
2 poivrons rouges
2 oignons
4 gousses d'ail
3 c. à soupe de concentré de tomate
Huile d'olive
4 épices
Sel & poivre

Les étapes :

1. Éplucher les oignons et l'ail puis les émincer finement. Laver et égoutter les poivrons avant de les évider et les couper en lamelles. Couper les blancs de poulet en morceaux.
2. Dans une sauteuse, faire chauf-

fer un filet d'huile d'olive avant de faire dorer l'oignon et l'ail. Une fois translucides, ajouter les morceaux de poulet et les lamelles de poivrons.

3. Faire revenir jusqu'à ce que l'ensemble soit bien coloré. Retirer de la sauteuse et réserver.

4. Graisser à nouveau la poêle pour y faire revenir les crevettes, le calamar et les rondelles de chorizo.

5. Dans une grande casserole, verser un filet d'huile d'olive et y déposer les légumes, les crevettes, le calamar, le chorizo et le riz. Recouvrir d'eau et ajouter les 4 épices, le concentré de tomate ainsi qu'une belle pincée de sel et de poivre.

6. Mélanger et laisser cuire 25 minutes à couvert sur feu doux. En fin de cuisson, ajouter les petits pois.

7. Lorsque le riz est cuit et que l'eau s'est bien évaporée, c'est prêt.

Servir la paella facile avec des quartiers de citron.



“Nomadland” triomphe aux Oscars



Le film américain “Nomadland” s’est imposé dimanche comme le grand vainqueur des Oscars, glanant trois prix majeurs dont la récompense suprême du meilleur long-métrage, sa réalisatrice chinoise Chloé Zhao devenant aussi la première cinéaste non blanche à remporter le prix du meilleur réalisateur, un succès largement passé sous silence lundi dans son pays d’origine.

Frances McDormand, l’une des rares comédiennes professionnelles de cet hybride de road movie, de drame social et de documentaire sur des Américains âgés vivant sur les routes après avoir tout perdu lors de la crise financière, rafle quant à elle l’Oscar de la meilleure actrice.

Avant Chloé Zhao, seule une autre femme avait reçu le prix convoité du meilleur réalisateur, Kathryn Bigelow en 2010 pour “Démoneurs”. “Quel voyage incroyable et unique nous avons fait ensemble”, a lancé la réalisatrice née à Pékin en 1982 et de nationalité chinoise.

Dans son pays d’origine, son succès a été largement minimisé: aucun grand média n’a rapporté la nouvelle et il a été censuré sur les réseaux sociaux. Après des éloges pour ses premiers succès, elle est devenue cible de critiques alors que des propos lui étant attribués dans un magazine américain en 2013, où elle semblait critiquer la Chine, ont refait surface. sortie de son film en Chine avait dans la foulée été annulée.

Les acteurs de son film sont pour beaucoup des amateurs jouant leur propre rôle de vagabonds des temps modernes.

Avec son rôle de veuve désargentée et désabusée vivant dans un vieux

camping-car, Frances McDormand devient la deuxième à obtenir trois Oscars de la meilleure actrice, derrière la championne toute catégorie, Katharine Hepburn, qui en détient quatre.

Avec une pandémie qui a contraint de nombreuses salles de cinéma à fermer leurs portes, parfois définitivement, l’actrice, également productrice de “Nomadland”, a profité des Oscars pour appeler le public à y retourner dès que possible. “S’il vous plaît, regardez notre film sur le plus grand écran possible. Et un jour, très très bientôt, emmenez tous ceux que vous connaissez au cinéma”.

Chez les hommes, le Britannique Anthony Hopkins a créé la surprise en raflant la statuette du meilleur acteur pour son rôle de vieillard sombrant dans la démence dans “The Father”, film de l’auteur français Florian Zeller récompensé par l’Oscar du meilleur scénario adapté.

Hopkins, 83 ans, n’était pas présent pour recevoir son prix. Il faisait figure d’outsider assez improbable face à Chadwick Boseman, mort l’été dernier d’un cancer et qui semblait parti pour recevoir un Oscar posthume pour “Le Blues de Ma Rainey”, où il incarne un trompettiste hanté par des atrocités racistes.

La cérémonie la plus suivie d’Hollywood se tenait exceptionnellement dans une gare historique du centre de Los Angeles accueillant les stars en lice, qui pour beaucoup ont foulé un tapis rouge pour la première fois depuis le début de la pandémie.

Le Danois Thomas Vinterberg, réalisateur de “Drunk”, a reçu là l’Oscar du meilleur film étranger pour sa comédie douce-amère mettant en scène quatre amis menant une expérience de soulo-

graphie quasi-scientifique. Une victoire dédiée à sa fille Ida, morte dans un accident de voiture quatre jours après le début du tournage et qui devait jouer dans son film.

Florian Zeller a, lui, brandi sa statuette dorée à Paris, où les Oscars avaient prévu un site dédié et une liaison satellite avec Los Angeles. Un autre Français, Nicolas Becker, a été primé avec l’Oscar du meilleur son sur “Sound of Metal”, qui dépeint un batteur de heavy metal perdant l’audition. La France a reçu un troisième Oscar avec un prix pour le documentaire court “Colette”, consacrée à Colette Marin-Catherine, une femme de 90 ans qui fut membre de la Résistance sous l’Occupation nazie.

Les quelque 200 candidats invités à se présenter sur le tapis rouge, réduit cette année à sa plus simple expression afin de respecter les règles sanitaires et la distanciation sociale, étaient visiblement ravis de se retrouver. “Aujourd’hui, c’est la première fois que je m’aventure. Je ne me suis pas rendue dans une grande ville depuis plus d’un an”, a assuré Glenn Close aux rares journalistes admis à suivre en personne cette 93e édition.

Même des magnats d’Hollywood, comme Bob Iger, le tout-puissant patron de Disney, numéro un mondial du divertissement, n’ont pas reçu de carton d’invitation pour l’événement. Il n’a donc pas pu assister en chair et en os à la victoire de “Soul”, fable onirique des studios Pixar (filiale de Disney) sur le sens de la vie sorti au beau milieu d’une pandémie meurtrière, dans la catégorie du meilleur film d’animation. Après des années de controverse sur la composition d’une Académie jugée trop blanche et trop masculine pour représenter l’ensem-

ble de la société, deux acteurs de couleur ont été récompensés: le Britannique Daniel Kaluuya, 32 ans, pour “Judah and the Black Messiah”, et la septuagénaire sud-coréenne Youn Yuh-jung pour “Minari”.

Kaluuya incarne Fred Hampton, charismatique leader des Black Panthers luttant pour les droits civiques des Américains noirs. “C’est tellement dur de faire un film sur un homme comme celui-là, mais ils l’ont fait”, a-t-il lancé après avoir reçu son prix. L’impertinente Coréenne Youn Yuh-jung a triomphé pour son rôle de grand-mère iconoclaste dans “Minari”, face notamment à Glenn Close qui a essuyé sa huitième défaite et attend toujours d’obtenir un Oscar.

“Comment puis-je gagner face à Glenn Close? Je l’ai vue dans tellement de rôles... Ce soir, j’ai juste eu un peu de chance je pense”, a lancé l’actrice après un petit jeu de séduction avec Brad Pitt.

Le premier Oscar de la soirée, celui du scénario original, est allé à Emerald Fennell pour “Promising Young Woman”, thriller féministe inspiré par #MeToo. Même si elle repart avec sept récompenses au total, la plateforme Netflix a en revanche subi une nouvelle déception dans les catégories majeures, malgré plusieurs films qui abordaient des thèmes d’actualité brûlante.

Chadwick Boseman et Viola Davis ont échoué avec “Le Blues de Ma Rainey” et son évocation des discriminations raciales dans le Chicago des années 1920 tout comme “Les Sept de Chicago”, qui revisite la répression policière et judiciaire après les manifestations contre la guerre du Vietnam en 1968.

Ode en noir et blanc à Hollywood, “Mank” a dû se contenter d’Oscars pour sa photographie et ses décors.

Le théâtre en mode virtuel à Laâyoune



La direction régionale de la Culture de Laâyoune-Sakia El Hamra a programmé plusieurs pièces de théâtre qui sont diffusées via les réseaux sociaux pour le grand public en vue de s'adapter aux effets de la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19).

La Maison de la Culture Oum Saâd abrite ces représentations théâtrales qui bénéficient d'un soutien financier du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pour la saison 2020, afin d'alléger les fardeaux

que la crise sanitaire fait toujours peser sur les artistes de la région. Le directeur régional de la Culture, Lahcen Chorfi, a déclaré à la MAP que la pandémie avait incité la direction à trouver les moyens possibles de soutenir les activités théâtrales, quoique virtuellement, ajoutant que ces pièces en dialecte hassani abordent diverses questions sociétales. Il a ajouté que des troupes de théâtre en provenance de Dakhla participent aussi à ces tournées dans la région, mettant en avant l'impact négatif de

la pandémie sur le domaine artistique en général, en particulier sur les manifestations et pièces de théâtre qui connaissent souvent une forte présence du public.

Pour M. Chorfi, ces représentations théâtrales, présentées sans public et dans le respect des mesures de précaution sanitaires visant à limiter la propagation du Coronavirus, visent aussi à apporter un soutien concret aux artistes, considérées comme l'une des catégories les plus touchées par les répercussions de la Covid-19.

Bouillon de culture

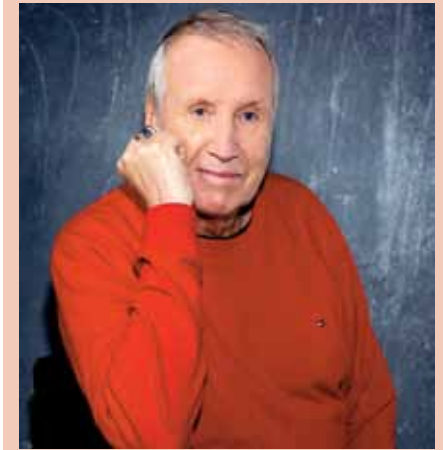
Yves Rénier

Inoubliable interprète de la série télévisée française "Commissaire Moulin" pendant plus de 25 ans sur la chaîne TF1, Yves Rénier est décédé à 78 ans, après avoir marqué le petit écran comme réalisateur également, avec des téléfilms à succès inspirés de faits divers. Il est décédé dans la nuit de vendredi à samedi d'un malaise cardiaque à son domicile de Neuilly-sur-Seine, près de Paris, a annoncé son épouse à l'AFP. Il "fit souvent partie des grands succès de fiction de TF1", a tweeté la chaîne, rappelant qu'il était encore à l'écran ce jeudi dans "Léo Mattéi, Brigade des mineurs".

Le comédien était passé à la réalisation ces dernières années avec notamment le téléfilm consacré à Jacqueline Sauvage ("C'était lui ou c'était moi"), avec Muriel Robin, ou plus récemment "La Traque" avec Philippe Torreton.

Né le 29 septembre 1942 à Berne (Suisse), fils de l'acteur français Max Régner et d'une mère anglaise, Yves Rénier a commencé sa carrière au cinéma en 1961 dans "Le Comte de Monte-Cristo" de Claude Autant-Lara. Après cette première expérience, il enchaîne péniblement plusieurs films sans connaître de véritable succès.

C'est en 1965 qu'il rencontre le succès public dans la mini-série "Belphégor" de Claude Barma, où il partage l'affiche avec la chanteuse Juliette Gréco. Il jouera également dans la série "Les Globe-trotters" (1966), où il est aux côtés de l'acteur Edward Meeks, un aventurier qui fait le tour du monde avec ses économies.



Abdelkader Chaoui présente "Boustane Assayida" aux détenus



L'écrivain Abdelkader Chaoui a animé, vendredi à la prison centrale de Kénitra, un café culturel consacré à la présentation de son roman "Boustane Assayida" (Le jardin de Madame), paru en 2018.

Organisé par la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), en partenariat avec l'association Littératures itinérantes, l'événement s'inscrit dans le cadre du programme concocté par cette institution en célébration de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur (23 avril).

Dans une déclaration à la presse, Abdelkader Chaoui a souligné que ce fut une opportunité pour présenter des passages de son roman et interagir avec les pensionnaires de la prison locale de Kénitra et de 10 autres établissements pénitentiaires, du fait que la rencontre était retransmise dans plusieurs prisons du Royaume via un webinaire. "La rôle de la culture en milieu carcéral ne se limite pas au développement des connaissances des prisonniers, mais

elle constitue un maillon d'aide à la réinsertion au sein de la société", a-t-il souligné.

De son côté, le chef de la division de qualification et d'action éducative et sociale des détenus à la DGAPR, Benaissa Bennacer, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme des cafés culturels des établissements pénitentiaires, lancé à Kénitra en 2017. En capitalisant le succès dudit programme, qui permet aux détenus de rencontrer des écrivains, des intellectuels et des artistes, l'expérience a été généralisée pour concerner 10 autres prisons, a-t-il relaté. A l'occasion de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteurs, plusieurs activités culturelles en relation avec le livre et la littérature ont été organisées au niveau d'autres établissements pénitentiaires, a-t-il poursuivi.

"La construction de l'humain passe essentiellement par un travail de rééducation et le développement de ses connais-

sances", a confié l'un des prisonniers participant au café littéraire, se félicitant de la tenue de ce genre d'activités leur permettant de côtoyer d'éminents écrivains et intellectuels et représentant "une fenêtre par laquelle ils respirent le parfum de la littérature et du savoir". "Nous sommes heureux d'accueillir M. Abdelkader Chaoui, l'une des figures de la littérature carcérale", a renchéri un autre détenu, remerciant l'écrivain de s'être déplacé pour partager son expérience littéraire avec les prisonniers assoiffés de culture.

Modérée par la professeure Sanae Ghouati, la rencontre a été marquée par la présence notamment de Nadia Essalmi, présidente de l'Association Littératures itinérantes, Driss El Yazami membre de la même association, l'écrivaine Amina Achour, le conseiller du chef du gouvernement Hassan Dabchy et le directeur de l'action socio-culturelle au profit des détenus et de la réinsertion au sein de la DGAPR, Moulay Driss Aguelmam.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

INTÉRÊT	ÉGAL	LÂCHÈTE	ARTICLE CACHE	JOINT PAR UNE COUTURE	RABOUT- ER	ENZYME	QUARTIER DE BERLIN	LIT TOUT BAS
LE TEMPS QUI PASSE					MÂLE DE L'OIE			
POÈTE FRANÇ- AIS				ARME BLANCHE	CAPITALE DE LA NORVÈGE			
			ESSUYÉE				PORTION DE COURBE	
CHIGNOLE	PIGE		MAÎTRE CARRÉ		ANGOIS- SÉ	COULÉE DE LAVE		
TRACA- SSER								LYCÉEN
TERME ANGLAIS			NOTE	PRONOM		LETTRES DE COPPOLA		
STADE	APPELA DE LOIN	COLÈRE		PARTIE D'UN CARRÉ		POSSESSIF	ÉTRES SPIRIT- UELS	
				RÉPLI- QUE DÉMON- STRATIF		N'A RIEN DE BRILLANT		
TEMPS VARIABLE			POSSESSIF			RECUEIL DE BONS MOTS		
	NAZI	RAPACE NOCTURNE	PRONOM	AU BAS D'UNE LETTRE		SODIUM	LETTRES DE GACHET	
PRONOM DU NORD DE L'ESPAGNE							VARIANTE DE HÉ	
CIGARETTE					PETITE BAÏE			

Solution mots flechés d'hier

QUANTITÉ	ADRESSE	PLANT	P	CHOCOLAT	P	EN	S	PLANT	L	QUANTITÉ	QUANTITÉ
A	D	D	I	T	I	O	N	A	E	R	
QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ	QUANTITÉ
O	U	A	C	C	O	M	P	L	I		
P	I	N	U	P	B	O	S	S	E		
ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE	ADRESSE
G	E	R	A	N	U	A	N				
P	T	G	E	N	E	S	E				
Z	E	S	T	E	T	U	T	E	U	R	
T	O	E	U	F	S	I	S	A			
M	E	C	R	U	Q	U	A	I			
R	P	T	E	N	U	D					
B	I	D	E	T	E	M	U	E			
G	O	A	L	E	T	U	S	U			
E	L	U	D	E	S	D	E	A	R		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT

- I. N'a pas la phobie des glandeurs.
- II. A un sacré coup de fourchette.
- III. Belle île en mer - Suit le gibier à l'envers.
- IV. Pas de Blair - Ne risque pas de prendre la tête - Danse et poésie.
- V. Pas de bon goût - Veux avoir une bonne pêche.
- VI. Elais prêt à bouillir.
- VII. Tranche de jambon - Dans la poche d'un ancien légionnaire- Les bons marcheurs y prennent leur pied.
- VIII. Étoffe - Son ouverture permet d'entrer.
- IX. Un peu de liquide - Publicitaire - Croix renversée.
- X. Palmier - N'est pas bête à manger du foin.
- XI. Faire revenir.

VERTICALEMENT

- 1. Conclure une fête de pack.
- 2. Propos répétitifs.
- 3. Pierre, Paul ou Jacques - Beau carré sur une table.
- 4. Entre côtes - Laborieuses dans certains milieux.
- 5. Fis rehausser l'épaule - Accentue le mouvement.
- 6. Pronom - Fleuve allemand - The big.
- 7. Grande plaine lointaine - Lettres à porteur.
- 8. Marquage - Corde de guitare.
- 9. Se sont faits bisets - Intégré avec des puces.
- 10. Maisons de production - Pousse.
- 11. Commandement militaire - Perdre la tête avec un boulon.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	P	P	O	S	I	T	I	O	N
II	M	O	U	V	E	M	E	N	T	E
III	B	U	T	E	R	A		T	A	U
IV	R	T	T		I	N	S	E	R	T
V	A	R	E	N	E		E	M	I	R
VI	G	E	R	A	R	D		P	E	A
VII	E	S		N		O	M	O		L
VIII	U		C	A	B	L	E	R	A	I
IX	S	U	R		A	I	M	E	N	T
X	E	N	S	O	R	C	E	L	E	E

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
	3		6					5		6	5				4		9
1			2	3				8	4	6				6	5	7	
	6							1	3	2							
					1	4					8						
			3		5												
9			7	8													
6	4	9								8							
2	7	3			6	8					9						
	8					2		6									
Difficile									Expert								
4								5	3								
			9		4	2											
6			5				8										
			7		9			6									
	3		2		1			9									
	1		6		5												
		5			6				8								
		7	1		8												
2	8																5
9	5		4														
7	4		1	3	5												
		6															
	3							5		6							
			8		4												
8	2										9						
						9											
			5	9	3			7	1								
				8				2	4								

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
8	3	2	6	4	1	9	5	7	6	5	2	8	7	3	4	1	9
1	9	5	2	3	7	8	4	6	1	4	3	6	9	5	7	8	2
4	6	7	8	5	9	1	3	2	7	8	9	2	4	1	3	5	6
3	2	6	9	1	4	5	7	8	5	7	6	4	8	9	2	3	1
7	1	8	3	2	5	6	9	4	2	3	1	7	5	6	9	4	8
9	5	4	7	8	6	3	2	1	8	9	4	3	1	2	5	6	7
6	4	9	1	7	3	2	8	5	3	1	8	5	2	7	6	9	4
2	7	3	5	6	8	4	1	9	4	6	7	9	3	8	1	2	5
5	8	1	4	9	2	7	6	3	2	5	1	6	4	8	7	3	
Difficile									Expert								
4	7	1	8	6	2	9	5	3	9	5	3	4	2	6	7	1	8
8	5	3	9	1	4	2	7	6	7	4	8	1	3	5	2	6	9
6	2	9	5	7	3	8	4	1	2	1	6	9	8	7	3	4	5
5	4	8	7	3	9	1	6	2	4	3	1	2	7	9	5	8	6
7	3	6	2	8	1	5	9	4	5	7	9	8	6	4	1	3	2
9	1	2	6	4	5	3	8	7	8	6	2	3	5	1	4	9	7
1	9	5	4	2	6	7	3	8	1	8	7	6	4	2	9	5	3
3	6	7	1	5	8	4	2	9	6	2	4	5	9	3	8	7	1
2	8	4	3	9	7	6	1	5	3	9	5	7	1	8	6	2	4

Au Soudan, le luxuriant parc de Dinder menacé par le grignotage de ses terres

Bordé par la frontière avec l'Éthiopie, le parc national de Dinder se targue d'abriter une faune et une flore sans équivalent au Soudan, mais ses gardes-chasse doivent se battre pour les protéger face au grignotage des terres.

Plus grand parc national du Soudan avec ses 10.000 km carrés, Dinder est situé à 400 km de la capitale Khartoum, entre les prairies du Sahel et les forêts du parc national Alatash, en Éthiopie voisine.

Savane et régions boisées y sont parsemées de lacs, ce qui en fait une route majeure pour les oiseaux migrateurs.

"Le parc abrite la faune la plus riche du Soudan", affirme le directeur du développement de Dinder, Albadri Alhassan. "Mais le nombre croissant de violations (des règles) par les humains menace cette biodiversité", regrette-t-il.

Proclamé réserve naturelle protégée sous le condominium anglo-égyptien en 1935, le parc était alors très faiblement peuplé.

Mais depuis quelques décennies, la population des villages de Dinder et des zones attenantes a explosé, entraînant une demande croissante de terres dédiées aux cultures.

Leurs pâturages traditionnels



ayant été transformés en champs, les éleveurs se sont rabattus sur le parc, une "menace immense pour la réserve", affirme Omar Mohamed, chef du centre de recherche dédié à la biodiversité de Dinder, citant la disparition des girafes parmi les nombreuses conséquences de ces intrusions.

Les villageois affirment faire de leur mieux pour respecter les restrictions mais se désespèrent du manque de terres pour cultiver de quoi nourrir leur population.

"Nous pratiquons l'agriculture traditionnelle et nous empêchons nos animaux de paître en dehors du village", affirme Aboubakr

Ibrahim, fermier à Mai Carato, bourgade située sur la rive ouest de la rivière Rahad qui traverse le parc.

Selon lui, certaines réglementations sont "très dures et peu pratiques" et son village, qui compte environ 2.000 habitants, ne dispose que de 5 km carrés de terres.

"Ce n'est pas assez! La réserve est grande, cela ne fera de mal à personne de nous donner plus d'espace", s'indigne-t-il.

Mais "toute expansion nuirait grandement à la réserve, perturberait sa faune et réduirait ses ressources", répond Omar Mohamed, ajoutant qu'il vaudrait mieux "déplacer ces villages dans des zones mieux desservies et mieux équipées".

Certains villageois, tenaillés par la faim, allument parfois des feux pour éloigner les abeilles et ainsi prélever du miel sauvage, pratique interdite dans le parc.

Les gardes-chasse patrouillent la réserve pour les retrouver mais "ils fuient souvent avant notre arrivée", affirme l'un d'eux à l'AFP. Les contrevenants aux règles encourrent des amendes salées voire jusqu'à six mois de prison.

Malgré ces menaces pour la faune et la flore, hyènes, lions et genettes apparaissent encore, souvent la nuit, tandis que de jour, les visiteurs peuvent admirer buffles, gazelles ainsi que de nombreux oiseaux.

La réserve est restée quasiment "immaculée et a réussi à maintenir sa biodiversité (...), tout ce que nous voulons, c'est la garder telle quelle", conclut Omar Mohamed.

Citations

«Quand un homme ne dit rien alors que tout le monde parle, on n'entend plus que lui !»

Raymond Devos

Si je croyais aux sorts, je dirais qu'on m'en a jeté un

Alphonse Allais

«C'est fatigant de voir les autres se reposer»

Pierre Dac

Si Christophe Colomb n'avait rien découvert, Kennedy serait toujours vivant.

Francis Blanche

La dette verte des pays émergents pourrait atteindre 100 mds de dollars d'ici 2023

Le montant des obligations vertes émises sur des marchés émergents pourrait atteindre les 100 milliards de dollars d'ici 2023, porté par la nécessité d'intégrer l'environnement dans la reprise économique, selon une étude publiée lundi.

Une obligation verte est un titre de reconnaissance de dette qui ne peut financer que des investissements verts. Elle peut être émise par un Etat, une organisation internationale ou une entreprise.

Dans leur rapport, le premier gestionnaire d'actifs européen Amundi et la Société financière internationale (IFI), branche de la Banque mondiale, évaluent à 40 milliards de dollars, le total des obligations vertes émises sur les marchés émergents en 2020, dans un marché mondial à 280 milliards de dollars.

Selon les auteurs du rapport, les opportunités d'investissement dans les marchés émergents pourraient générer plus de 10.000 milliards de dollars d'ici 2030 et créer plus de 200 millions d'emplois dans les secteurs verts.

"Le solide appétit des investis-



seurs et un environnement politique de plus en plus favorable continueront à soutenir la croissance des marchés des obligations vertes des pays émergents", affirme Jean Pierre Lacombe, directeur de la recherche macroéconomique et des marchés à l'IFI. En 2020, les trois quarts des obligations vertes émises par des pays émergents provenaient de la zone Asie de l'est et Pacifique, avec la Chine en première position. Le Chili, le Brésil et l'Indonésie suivent ensuite dans le classement des pays les plus émetteurs.

"La Chine est demeurée le plus grand émetteur, malgré une baisse de ses émissions (...) à 18 milliards de dollars en 2020 en raison de la crise de la Covid-19 et de la pression exercée par le gouvernement pour émettre des obligations liées à la pandémie", précise le rapport, qui calcule ensuite l'évolution du marché en excluant la Chine.

Ainsi, les émissions d'obligations vertes des marchés émergents (hors-Chine) ont augmenté de 21% en 2020, une croissance plus rapide que celle du marché mondial (+17%).

Contractualisation : Le péché originel des gouvernements PJD



Le PJD s'est appuyé sur un référentiel religieux et un emblème censé symboliser la volonté de mener le Maroc vers un avenir lumineux pour s'imposer comme parti majoritaire en 2011. Cependant, dix ans après leur arrivée aux commandes, le constat est sans équivoque. L'échec est flagrant et la cassure avec une majorité des citoyens est réelle. On peut même parler d'un gouffre béant. Oui, la lampe a perdu son éclat. Elle n'a plus rien de lumineux. Pire, elle a fini par assombrir le climat social dans un pays fortement ébranlé par la crise sanitaire.

Les gouvernements pjdistes successifs n'ont pas cessé d'œuvrer pour démanteler de nombreux acquis sociaux, ce qui nous a permis de découvrir le vrai visage de ce parti, celui d'une formation de droite dure, opportuniste et peu soucieuse de l'intérêt général.

Parmi les expressions de cet échec cuisant il y a, évidemment, les marches et manifestations qui rythment la rue marocaine et dont les acteurs sont des centaines d'enseignants au statut précaire, victimes, selon leurs dires, d'une injustice d'Etat.

La contractualisation est, en effet, la parade conçue et imposée par le PJD pour accélérer la mise en pièces de l'enseignement public marocain. Toutefois, ce péché originel du PJD avait besoin de deux parties pour qu'il soit consommé !

Il y avait d'un côté des diplômés désœuvrés en quête d'une opportunité pour accéder à un emploi. L'offre venue de l'Etat fut, pour eux, l'occasion idéale de mettre un pied à l'étrier et de se faire doucement une place dans la fonction publique. Cette façon d'agir très "marocaine" enrobée par des expressions fourre-tout de style "sir åala Allah" et "menhna henna rabbi tamma", n'accorde que très peu d'importance à la ré-

alité juridique du contrat signé et qui stipule, pourtant, la durée limitée de l'emploi.

De l'autre côté de la table, il y avait des décideurs politiques convaincus ou incités par des donneurs d'ordre internationaux de la nécessité de privatiser l'offre éducative au Maroc en commençant par la précarisation du statut de l'enseignant. Cette mesure est pour le moins surprenante d'autant qu'elle émane d'un parti prétendant d'un référentiel religieux.

Comme beaucoup de citoyens, j'aurais espéré voir le PJD faire de l'enseignement public son cheval de bataille au moins par fidélité au vieil adage rapporté par les livres de fiqh et qui insiste sur la nécessité de l'apprentissage « du berceau à la tombe ». Hélas, il y a, souvent, des défaillances entre les principes et les actes !

Les dix ans de gouvernance pjdiste ont fini par mettre à genoux l'enseignement public qui doit être, pourtant, une mission régaliennne et une responsabilité immuable de l'Etat. Il est même le critère essentiel du développement d'un pays car le devenir d'un peuple est étroitement lié au socle commun d'un enseignement de qualité, gratuit et ouvert à tous les citoyens quels que soient leurs niveaux de vie et leurs lieux de résidence.

La décision de contractualiser des centaines d'emplois d'enseignants répondait, donc, à la volonté d'affaiblir l'école publique, ce qui ouvrirait la voie à l'enseignement privé, devenu l'une des pompes à fric les plus lucratives au Maroc.

Que faire donc pour sortir de la crise de contractualisation? Comment y mettre fin sans créer un dangereux précédent?

Tout d'abord, il faut impérativement cesser de répondre par la matraque policière aux manifestants. Un Etat qui aspire à une vie démocratique juste et apaisée doit privilégier le dialogue et faire de la violence légitime l'ultime réponse à une

revendication sociale.

La probité intellectuelle invite à reconnaître les torts propres à chaque partie. Les enseignants contractuels savaient pertinemment le caractère temporaire et éphémère de leur engagement. En faire une injustice, après coup, relève, à l'évidence, de la volonté de forcer la main aux pouvoirs publics et remet en cause une règle essentielle du Code du travail. Et ce n'est pas à des enseignants, sans doute, cultivés qu'on doit rappeler ce principe juridique fondamental.

Cela dit, le péché originel a donné naissance à une ribambelle de situations sociales complexes. Les enseignants sous contrat ont, depuis le début de leurs missions, construit une vie familiale et nombreux sont ceux qui se sont lancés dans des achats immobiliers. En un mot, ils ont continué à creuser le sillon de leur vie et y mettre fin brutalement impliquerait la mise en danger de plusieurs familles.

Partant de là, l'intérêt général impose au gouvernement pjdiste de trouver une solution en adéquation avec la situation. Une intégration de ces enseignants contractuels s'impose. C'est la solution la plus juste non seulement envers ces personnes, mais aussi pour montrer aux citoyens que le péché originel ayant mené à ce grave dysfonctionnement fut une erreur de parcours. Le courage en politique ne va pas de pair avec l'entêtement. Reconnaître ses erreurs est plutôt un signe de maturité et une promesse pour une politique plus juste.

L'enseignement n'est pas un secteur privatisable en tout cas pas comme la question est traitée au Maroc. La seule différence qui devrait exister entre le public et le privé réside dans les prestations annexes telles les sorties extra-scolaires et la qualité des repas de la cantine. Mais dans les deux formules, les élèves suivent un même programme conçu par le mi-

nistère de tutelle.


La richesse du Maroc est essentiellement fondée sur sa jeunesse. En faire une priorité, c'est jeter les fondements d'un avenir meilleur pour tout le pays.

Une précision importante s'impose : l'école publique n'a pas vocation à créer des fonctionnaires ! Obtenir un diplôme aussi prestigieux qu'il soit ne devait pas garantir, de facto, un droit à un poste dans la fonction publique. L'école est là pour fournir à tous les citoyens les armes nécessaires pour accéder au marché de l'emploi le plus convenablement possible. Parallèlement, l'Etat doit agir, en constance, sur tous les leviers pour que chaque citoyen puisse obtenir un emploi et il revient à chacun de se frotter à la concurrence pour y arriver. Bien sûr le droit à un emploi est garanti par la Constitution. Mais hormis dans les pays totalitaires où on impose un travail, à chacun, ce droit constitutionnel est, en réalité, un vœu pieux ou rarement exaucé y compris dans les pays les plus avancés.

En guise de conclusion à cette contribution, seuls un enseignement public performant et une politique économique soucieuse de faire foisonner les offres d'emploi peuvent mettre un terme à la crise endémique du chômage qui frappe de plein fouet des foules immenses de la jeunesse marocaine.



Par Mohamed Lmoubarik
Historien résident en France


 المملكة المغربية
 Royaume du Maroc
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المديرية العامة للمياه والغابات والري
 Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat
 المديرية الإقليمية للمياه والغابات والري ومكافحة التصحر بالرباط

Avis d'appel d'offres ouvert n° : 50/2021

(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 20/05/2021 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de régénération de chêne liège au niveau des parcelles AV4,AV6 ,AV12,AV14 et AV16 Forêt de Maamora, sur une superficie de 38ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Six Mille et Cent Soixante-Neuf Dirhams et Dix-huit Centimes (266169,18 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	5	1,4

N°3709/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA

 PREFECTURE D'AGADIR IDAOUTANANE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION BUDGET ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°05/FDR /2021

Le Mercredi 19 Mai 2021 à 10 heures00 il sera procédé, dans les bureaux de la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES TADRART DRARGA IMOUZZER IMSOUANE TIQQI ET TAMRI PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

✓ Le Montant du cautionnement provisoire est de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15.000,00 DHS).

✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : UN MILLIONS QUARANTE MILLE SEPT CENT SOIXANTE DOUZE DIRHAMS (1.040.772,00DHS) TOUTE TAXE COMPRISE.

✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :020-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
 - *Pour les concurrents installés au Maroc :
 - Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Système de qualification	Secteur	Qualification	Classe
Le nouveau système	A	A5	4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3710/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTE
 DELEGATION DE ZAGORA

Avis rectificatif

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres N° 08/2021 du 05/05/2021 à 11h ayant pour objet : **La maintenance préventive et corrective des équipements DE STERILISATION relevant de la Délégation Provinciale de Santé et du Centre Hospitalier Provincial de Zagora.** A connu le changement suivant :

- La date d'ouverture des plis sera le 21/05/2021 à 11h au lieu de 05/05/2021.

Le reste sans changement.

N°3711/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification d'Essaouira

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/2021/DPEFLCD.ES
SEANCE PUBLIQUE.

Le 25/05/2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les lots suivant :

Lot 1 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 100 Ha, dans le périmètre de Ida Outhouma, forêt de Tamaran Sud, Commune rurale de Sidi Ahmed ou M'barek, Province d'Essaouira.

Lot 2 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 80 Ha, dans le périmètre de Tassila Ihmane, forêt de Ait Aissi , Commune rurale de Ait Aissi ihane, Province d'Essaouira.

Lot 3 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 50 Ha, dans le périmètre de Bougdi I, forêt de Sidi Ghanem, Commune de Zaouit, Province d'Essaouira.

Lot 4 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 50 Ha, dans le périmètre de Bougdi II, forêt de Sidi Ghanem, Commune de Zaouit, Province d'Essaouira.

Lot 5 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 100 Ha, dans le périmètre de Lhouft, forêt de Sidi Ghanem, Commune de Zaouit, Province d'Essaouira.

Lot 6 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 50 Ha, dans le périmètre Amhach IV, forêt de Sidi Sliman, Commune de Sidi Ghanem, Province d'Essaouira.

Lot 7 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 100 Ha, dans le périmètre de Boumejjij, forêt de Tamaran Sud, Commune rurale Tamaran, Province d'Essaouira.

Lot 8 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 100 Ha, dans la parcelle 82, forêt Ait Aissi, Commune rurale Ait Aissi Ihane, Province d'Essaouira.

Lot 9 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 50 Ha, dans le périmètre Lalla Haïfa IV, forêt Sidi Ghanem, Commune rurale Zaouit, Province d'Essaouira.

Lot 10 : Travaux de régénération de l'Arganier sur 50 Ha, dans le périmètre Argane El Baz 1, forêt Argane El Baz, Commune rurale Takate et Had Draa, Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau de Comptabilité de la Direction Provinciale Des Eaux Et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

Lot 1 : Trente cinq mille dirhams (35.000,00 Dhs)
 Lot 2 : Trente mille dirhams (30.000,00 Dhs)
 Lot 3 : Quinze mille dirhams (15.000,00 Dhs)
 Lot 4 : Quinze mille dirhams (15.000,00 Dhs)
 Lot 5 : Trente cinq mille dirhams (35.000,00 Dhs)
 Lot 6 : Quinze mille dirhams (15.000,00 Dhs)
 Lot 7 : Trente cinq mille dirhams (35.000,00 Dhs)
 Lot 8 : Trente cinq mille dirhams (35.000,00 Dhs)
 Lot 9 : Dix sept mille dirhams (17.000,00 Dhs)
 Lot 10 : Dix sept mille dirhams (17.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot 1 : Un million deux cent quatre vingt quinze mille neuf cent deux dirhams, quatre vingt centimes (1.295.902,80 Dhs)
 Lot 2 : Un million trente six mille sept cent vingt deux dirhams, vingt quatre centimes (1.036.722,24 Dhs)
 Lot 3 : Six cent cinquante quatre mille huit cent quarante dirhams (654.840,00 Dhs)
 Lot 4 : Six cent soixante mille deux cent quarante dirhams (660.240,00 Dhs)
 Lot 5 : Un million deux cent quatre vingt quinze mille deux cent quatre vingt dirhams (1.295.280,00 Dhs)
 Lot 6 : Six cent quarante cinq mille quatre cent quatre vingt dirhams (645.480,00 Dhs)
 Lot 7 : Un million deux cent dirhams (1.200.000,00 Dhs)
 Lot 8 : Un million deux cent dirhams (1.200.000,00 Dhs)
 Lot 9 : Six cent mille dirhams (600.000,00 Dhs)
 Lot 10 : Six cent mille dirhams (600.000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°12-12-349 susvisé

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lots	Secteur	Qualifications exigées	Catégorie
1, 2, 5, 7 et 8	1	1,4	1 à 4
3, 4, 6, 9 et 10	1	1,4	1 à 5

N°3712/PA

Fiduciaire ZAHIR Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique Au capital de 100 000,00 DHS Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 11 Guéliz Marrakech. Télé / Fax : 05 24 43 41 06 CONSTITUTION Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 24/03/2021 enregistré à Marrakech le 30/03/2021, il a été constitué une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : MULINO ROSSO
- 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
- 3) Siège social : 15 rue Mohamed El Bequal Imm CLARISSE Magasin N°1 Guéliz Marrakech
- 4) Objet : Exploitant de Boulangerie pâtisserie / Salon de thé / Traiteur
- 5) Gérance : Mme. SFAKES INAAM est désignée gérante unique de la dite société pour une durée illimitée.
- 6) Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Marrakech le 19/04/2021 sous le N° M04_21_2320723, RC N° 113953.

N° 3716/PA

«MERZOUGA FILMS SARL»

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/02/2021, il a été établi les statuts d'une SARL : Dénomination : * MERZOUGA FILMS ** Objet : Production audiovisuelle et cinématographique Siège Social : 92 BD MOHAMED VI ET ANG BD OMAR EL IDRISSE IMMEUBLE N°3 APPT N° 9 ETAGE 3 CASA-BLANCA Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune Gérance : la société est gérée par Mr MOHAMMED KAGHAT , porteur de la CIN N°C984144 et Mr SAMIR BOUT-GOURA , porteur de la CIN N°K257175 et ce pour une durée illimitée. Associés : Mr MOHAMMED KAGHAT : 500 Parts numérotées de 1 à 500 Mr SAMIR BOUT-GOURA : 500 Parts numérotées de 501 à 1000 *Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année *l'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19/04/2021 sous le numéro 499571.

N° 3717/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MOHAMMEDIA COMMUNE DE MOHAMMEDIA D.F.M/S.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 01 /2021/CM Séance publique Le 20Mai2021 à 10 Heures,

il sera procédé dans la grande salle de réunion de la Commune de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : * ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU-PAPE-TERIEET IMPRIMES.

Le Cautionnement provisoire est fixé à : 8.000,00 dhs (Huit milledirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 474.318,00 DHS (Quatre cent soixante-quatorzemille trois cent-dix-huit dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent : -Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la commune.

- Soit déposer contre récépissé au service des marchés de la commune.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au niveau du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 3718/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT PROVINCE DE SETTAT CERCLE DE SETTAT JANOUBIA CAÏDAT DE GUISSER COMMUNE DE GUISSER AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04 /2021

Le jeudi 20/05/2021 à 10h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant : Elaboration des études techniques et suivi des travaux de mise niveau du quartier PAM au centre de Guisser à la commune de Guisser - province de Settat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés publics de la commune de Guisser. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Cinq Mille Deux Cents dirhams (25.200,00 dhs)

- L'estimation du coût des

études établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit Cent Quarante Mille dirhams (840.000,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Commune de Guisser ; - soit les déposer contre récépissé au service précité ; - soit les déposer par voie

électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.

- Il est prévu une visite des lieux le 10/05/2021 à 11 heures. Point de départ : le siège de la commune de Guisser

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de la consultation.

N° 3719/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
06/DRPS/ANP/SV/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le 21/05/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE A LA PLAGE CAP BEDDOUZA PENDANT LA PERIODE D'ESTIVAGE 2021
"OPERATIONS PLAGES PROPRES"**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI) auprès de la Division Support-bureau des marchés-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	2 500,00	DEUX MILLE CINQ CENT
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	216 600,00	TTC
	DEUX CENT SEIZE MILLE SIX CENT DIRHAMS	TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI au BP N° 39 Safi.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI au BP N° 39 Safi (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: 10/05/2021 à 11H00 A LA PLAGE CAP-BEDDOUZA

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax : 05 24 46 28 64.

N°3714/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
14/DRPS/ANP/ESS/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le 21/05/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE SIGNALISATION DE LA PLAGE D'ESSAOUIRA « PLAGES PROPRES 2021 »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI) auprès de la Division Support bureau des marchés

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	4 000,00	QUATRE MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	264 960,00	TTC
	DEUX CENT SOIXANTE QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIRHAMS	TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI au BP N° 39 Safi
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI au BP N° 39 Safi (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Equipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: X	QUALIFICATION: X.2	CLASSE: 3
------------	--------------------	-----------

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: 10/05/2021 à 11H00 AU DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax : 05 24 46 28 64.

N°3715/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
03/2021/BP

Le 19 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Aménagement des façades des constructions au centre de Sidi Yahia Ou Saad à la commune de Sidi Yahia Ou Saad - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille Dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre vingt dix sept mille neuf cent soixante dirhams TTC (297.960,00 Dhs TTC)

- Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3720/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
04/2021/BP

Le 25 Mai 2021 à 15 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux d'alimentation en eau potable du Douar Bourhi à la CT Sidi Lamine - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quatre vingt dix sept mille deux cent quarante dirhams TTC (297 240,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3721/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
05/2021/BP

Le 19 Mai 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de réparation des dégâts des crues de la RP4306 survenues en mai 2018 dans la Province de Khémisset

chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent dirhams TTC (299.400,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3722/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de Midelt

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX (Séance publique)

Le 20/05/2021, il sera procédé au bureau du chef de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix comme suit: Appel d'offres n° 01/AFD-MID/LABO/2021

Objet : « ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE CHAHID ALLAL BEN ABDELLAH ET A L'ÉCOLE PRIMAIRE ZAID OUHMAD A LA CT GUERS TIALALLINE, ET

AU LYCEE QUALIFIANT LE PRINCE MY RACHID A LA CT MIDELET. ET INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL AU LYCEE COLLEGIAT SIDI HAMZA ET A L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE ZAOUITE SIDI HAMZA A LA CT ZAOUITE SIDI HAMZA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET»

- Heure d'ouverture des plis : 10h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30 000.00 DH (TTC)dh (trente mille dh)

Appel d'offres n° 02 / A F D - MID / LABO / 2021

Objet : « ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE SIIJLMASSA ET AU LYCÉE COLLEGIAT MY YOUSSEF A LA CT MIDELET, ET AU LYCÉE COLLEGIAT IMILCHIL A LA CT IMILCHIL, ET LYCÉE QUALIFIANT MOUSSA IBN NOSSAIR A LA CT BOUMIA, ET L'INTERNAT DU LYCÉE QUALIFIANT ABDELMOUMEN A LA CT TOUNFIT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET»

- Heure d'ouverture des plis : 10h30
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30 000.00 DH (TTC)dh (trente mille dh)

Appel d'offres n° 01/AFD-MID/BC/2021

Objet : « CONTRÔLE TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE CHAHID ALLAL BEN ABDELLAH ET A L'ÉCOLE PRIMAIRE ZAID OUHMAD A LA CT GUERS TIALALLINE, ET AU LYCÉE QUALIFIANT LE PRINCE MY RACHID A LA CT MIDELET. ET INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL AU LYCÉE COLLEGIAT SIDI HAMZA ET A L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE ZAOUITE SIDI HAMZA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET»

- Heure d'ouverture des plis : 12h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 24 000.00 DH (TTC)dh (Vingt-quatre mille dh)

RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET»

- Heure d'ouverture des plis : 11h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30 000.00 DH (TTC)dh (trente mille dh)

Appel d'offres n° 02/AFD-MID/BC/2021

Objet : « CONTRÔLE TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE SIIJLMASSA ET AU LYCÉE COLLEGIAT MY YOUSSEF A LA CT MIDELET, ET AU LYCÉE COLLEGIAT IMILCHIL A LA CT IMILCHIL, ET LYCÉE QUALIFIANT MOUSSA IBN NOSSAIR A LA CT BOUMIA, ET L'INTERNAT DU LYCÉE QUALIFIANT ABDELMOUMEN A LA CT TOUNFIT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET»

- Heure d'ouverture des plis : 11h30
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30 000.00 DH (TTC)dh (trente mille dh)

Appel d'offres n° 01 / AFD-MID / TOPO / 2021

Objet : « ETUDES TOPOGRAPHIQUES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE CHAHID ALLAL BEN ABDELLAH ET A L'ÉCOLE PRIMAIRE ZAID OUHMAD A LA CT GUERS TIALALLINE, ET AU LYCÉE QUALIFIANT LE PRINCE MY RACHID A LA CT MIDELET. ET INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL AU LYCÉE COLLEGIAT SIDI HAMZA ET A L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE ZAOUITE SIDI HAMZA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET»

- Heure d'ouverture des plis : 12h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 24 000.00 DH (TTC)dh (Vingt-quatre mille dh)

Appel d'offres n° 02/AFD-MID/TOPO/2021

Objet : « ETUDES TOPOGRAPHIQUES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE SIIJLMASSA ET AU LYCÉE COLLEGIAT MY YOUSSEF A LA CT MIDELET, ET AU LYCÉE COLLEGIAT IMILCHIL A LA CT IMILCHIL, ET LYCÉE QUALIFIANT MOUSSA IBN NOSSAIR A LA CT BOUMIA, ET L'INTERNAT DU LYCÉE QUALIFIANT ABDELMOUMEN A LA CT TOUNFIT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET»

- Heure d'ouverture des plis : 12h30
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 24 000.00 DH (TTC)dh (Vingt-quatre mille dh)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue ElmassiraMidelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyés leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- soit les déposés contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres LABO et BC. et l'article 09 du règlement de la consultation de l'appel d'offres TOPPO.

N° 3723/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES N° 07/2021/KH

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 07/2021/KH relatif aux « Travaux de réparation des dégâts des crues de la RP4306 survenues en mai 2018 dans la Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 11/05/2021 à 11h00 au lieu du 04/05/2021 à 12h00.

N°3724/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah
Bd Taza Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail :
samaa.conseil@gmail.com
ABRAJ ATARIK SARL
AU CAPITAL SOCIAL DE : 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 13, RUE 108, HAY MOULAY ABDELLAH BD TAZA AIN CHOCK - CASABLANCA
RC Casa : 385993
- Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 19/03/2021 M. AYAD AHMED a cédé ses 250 parts ABRAJ ATARIK à M. ATTA MOHAMED.
- En conséquence de ladite cession des parts les articles 6, 8 et 32 des statuts sont modifiés.
- Constatation de la nouvelle répartition des parts sociales dans les proportions suivantes :
M. MOHAMED ATTA : 500 Parts
M. MILOUDI FADLI : 250 Parts
M. MOHAMED HAMIL : 250 Parts
- M. MOHAMED ATTA et Mr MOHAMED HAMIL, nommés des cogérants pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15/04/2021 sous le N° 774644.
N° 3725/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail :
samaa.conseil@gmail.com
BOROUJ AL FALAH SARL AU
AU CAPITAL SOCIAL DE : 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 13, RUE 108, HAY MOULAY ABDELLAH BD TAZA AIN CHOCK - CASABLANCA
RC Casa : 310777
- Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 24/03/2021 M. ATTA MOHAMED a cédé ses 500 parts dans la société BOROUJ AL FALAH à M. AYAD AHMED.
- En conséquence de ladite cession des parts les articles 1, 6, 8 et 32 des statuts sont modifiés.
- Transformation de la forme juridique en SARL d'associé unique.
- Constatation de la nouvelle répartition des parts sociales dans les proportions suivantes :
M. AHMED AYAD: 1000 Parts
- M. AHMED AYAD, gérant unique pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15/04/2021 sous le N° 774646.
N° 3726/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail :

samaa.conseil@gmail.com
RECOMZA
SARL D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL SOCIAL DE : 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 13, RUE AHMED MEJJATI RES LES ALPES 1ERE ETAGE N° 8 - CASABLANCA
RC Casa : 483033
- Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 24/03/2021 Monsieur MOUSTAIN ABDELOUAHED l'associé unique a décidé de changer la dénomination de la société TBCC MAROC au nouveau nom RECOMZA. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15/04/2021 sous le N° 774645.
N° 3727/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 16/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 20/05/2021 à 11 H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour:
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE MIDELET COMMUNES TERRITORIALES : AIT AYACH (DOUAR AIT BEN YECHOU 1TYPE 1); AIT IZDEG (DOUAR BAREM "SAMOURA" 1 TYPE 1) ; AMERSID (DOUAR ANOUGAL - TAFSAST : 1 TYPE 1)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet http://www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : SIX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE HUIT CENT QUARANTE SIX DIRHAMS ; 80 CTS (682 846,00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.
N° 3729/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 12/INDH/2021
Le 20/05/2021 à 10h du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 3 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE MILCHIL (COMMUNES TERRITORIALES : OUTERBAT : 1 TYPE 1 AU DOUAR AIT TADART ; AMOUGUER : 1 TYPE 1 AU DOUAR TASSAMERT ; 1 TYPE 1 AU DOUAR (TAHMAD-JOUTE-TAROUJOUT) .
PROVONCE DE MIDELET.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : SEPT CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE HUIT CENT QUARANTE UN DHS ; 20 CTS (792 841,20 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.
N° 3730/PA

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 3728/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 12/INDH/2021
Le 20/05/2021 à 10h du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 3 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE MILCHIL (COMMUNES TERRITORIALES : OUTERBAT : 1 TYPE 1 AU DOUAR AIT TADART ; AMOUGUER : 1 TYPE 1 AU DOUAR TASSAMERT ; 1 TYPE 1 AU DOUAR (TAHMAD-JOUTE-TAROUJOUT) .
PROVONCE DE MIDELET.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : SEPT CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE HUIT CENT QUARANTE UN DHS ; 20 CTS (792 841,20 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.
N° 3731/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 11/INDH/2021
Le 20/05/2021 à 10h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE MILCHIL (COMMUNES TERRITORIALES : AIT YAHIA : 1 TYPE 1 AU DOUAR TISSAROUINE 1 TYPE 1 AU DOUAR AIT ALI OUSSOU ; AMOUGUER : 1 TYPE 1 AU DOUAR AFRASKOU ; 1 TYPE 1 AU DOUAR TAHIANTE. PROVINCE DE MIDELET.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION CINQUANTE SIX MILLE SIX CENT VINGT CINQ DIRHAMS ET 92 CENTIMES (1 056 625,92 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.
Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.
N°3730/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 11/INDH/2021
Le 20/05/2021 à 10h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 UNITES PRESCOLAIRES AU CERCLE MILCHIL (COMMUNES TERRITORIALES : AIT YAHIA : 1 TYPE 1 AU DOUAR TISSAROUINE 1 TYPE 1 AU DOUAR AIT ALI OUSSOU ; AMOUGUER : 1 TYPE 1 AU DOUAR AFRASKOU ; 1 TYPE 1 AU DOUAR TAHIANTE. PROVINCE DE MIDELET.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION CINQUANTE SIX MILLE SIX CENT VINGT CINQ DIRHAMS ET 92 CENTIMES (1 056 625,92 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.
Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.
N°3730/PA

إعلان عن ميسارة
المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة مراكش-اسفي
اقليم اليوسفية
دائرة احمر
قيادة سيدي شيكر
جماعة سيدي شيكر
منيرية المصالح
- بناء على القرار رقم 01 بتاريخ 04/19/2021 المتعلق بتنظيم الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 يعين رئيس المجلس الجماعي لسيدي شيكر عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2021 وفق الجدول الآتي.

الدرجة المتباري في شأنها	الشروط المطلوبة	عدد المناصب	تاريخ الامتحان
مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 7	مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6 + 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية	01	2021-05-23
مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7	مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 06 + 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية	02	2021-05-23

فعلى الموظفين الذين يستوفون الشروط المذكورة بالجدول اعلاه تقديم طلباتهم قبل 2021-05-21
N°3731/PA

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021
ينهي رئيس الجماعة راس امول إلى علم الموظفين المنتمين إلى ميزانية الجماعة المسنوفون للشروط النظامية انه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة وذلك وفقا للبرمة التالية :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المباري بشأنها	تاريخ الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيح	شروط ونوع الامتحان
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثانية	01	16 مايو 2021	07 مايو 2021	التوفر على الأقل عند تاريخ إجراء الامتحان على ست سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي

هذا ويجب أن تودع طلبات المشاركة بمكاتب الموارد البشرية بالجماعة قبل آخر أجل لإيداع الترشيحات
N°3732/PA

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
«CENTRE BEAUTY SHADOWS» SARL au RC N° 27781 du 16/04/2021

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 24/02/2021 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants:
Objet:
-Coiffure.
-Esthétique.

Dénomination : CENTRE BEAUTY SHADOWS
Siège : Bd Moukhtar Soussi N° 151 – Etage 1 Saada Al Alia Mohammedia
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS chacune répartie comme suite :

- Mme.IMNAOUI Youssra ... 1000 parts.
Gérance : - Mme.IMNAOUI Youssra, est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal premier instance de Mohammedia. Sous le n° 914.

N° 3733/PA

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
«RG NÉGOCE» SARL au RC N° 27751 du 16/04/2021

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 03/02/2021 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants:
Objet :
- L'achat, la vente, l'importation -l'exportation & la commercialisation de tous articles & tous matériaux de construction, matières et produits nécessaires à l'exercice et la réalisation de l'objet ci-dessus
- Tous travaux de bâtiments & fournitures générales
-Négociant
Dénomination : RG NÉGOCE
Siège : Bd Moukhtar Soussi N° 151 – Etage 1 Saada Al Alia Mohammedia
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS chacune répartie comme suite :

- Mr. ALLOUCH OMAR... .1000 parts.
Gérance : - Mr. ALLOUCH OMAR, est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal premier instance de Mohammedia. Sous le n° 882.

N° 3734/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. /SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 19/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 24/05/2021 à 10 H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour:
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 UNITES PRESCOLAIRE AU CERCLE RICH - PROVINCE DE MIDELT, COMMUNES TERRITORIALES: ENZALA (DOUAR AABARI : 1 TYPE 1); MZIZEL (DOUAR AIT SAAID : 1 TYPE 1); (DOUAR AIT BEN YAHYA : 1 TYPE 1);(DOUAR TIGHARMATINE AMALOU : 1 TYPE 1)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : NEUF CENT QUATORZE MILLE SIX CENT CINQUANTE QUATRE DIRHAMS ; 40 CTS (914 654,40 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 3735/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khémisset
Cercle Oulmes
Caidat Tiddas
CT Tiddas
Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 1-2021

Le 20 Mai 2021 à 11h, il sera procédé en séance publique au bureau de Monsieur le Président de la Commune Territoriale de TIDDAS à l'ouverture des plis relatifs aux Travaux d'Adduction d'eau potable aux douars AIT MAHFOUD, AIT ELAANZI, AIT BOUBKER et AIT BEN BOUHOU, AIT ALLA COMMUNE Tiddas Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Marchés à la commune Territoriale Tiddas, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le montant du marché estimé s'élève à la somme de : Quatre cent quatre vingt huit mille deux cents quatre vingt douze DHS 00 Cts (488.292,00 DHS).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 (Quinze mille Dirhams).

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 ; 31 et 148 du décret n° 2-12-349

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune Territoriale Tiddas.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer leurs plis électroniquement (via le portail des marchés publics).
- Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N° 3739/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 14/INDH/2021**

Le 24/05/2021 à 10h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 5 UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 AU CERCLE IMILCHIL (COMMUNE TERRITORIALE : IMILCHIL : DOUARS : OUDADI, BOUTKHOUYAY, AMERDOULAWRAGH, IBOUKHINANE ET TABANASTE). PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **TRENTE SIX MILLE DIRHAMS (36 000,00 Dhs)**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **UN MILLION TROIS CENT QUARANTE QUATRE MILLE TROIS CENT QUATORZE DHS ; 40 CTS (1 344 314,40 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

* **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°3736/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 20/INDH/2021**

Le 24/05/2021 à 11h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 UNITES PRESCOLAIRE AU CERCLE RICH PROVINCE DE MIDELT - COMMUNES TERRITORIALES : SIDI AYAD : (Douar Ousroutou : 1 Type 2; (Douar Boukhoulouf; 1 Type 2) GUIR: (Douar Ait Yahia Okhlifa I Type 2; Douar Mechtak/Ait Forkane I Type 2)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000,00 Dhs)**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **UN MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX MILLE CENT SOIXANTE SEIZE DHS (1 486 176,00 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

* **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°3737/PA

**ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE BENSLIMANE
CERCLE DE BOUZNKA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE DE CHERRAT**

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRE N° 02/2021

Le Président du Conseil Communale de Cherrat informe les soumissionnaires

qui participeront à l'ouverture des plis programmé le : Mercredi 19 Mai 2021 à 11h,

relatif aux travaux d'aménagement parking du terrain de foot à la commune de

Cherrat, Province de Benslimane, qu'il peuvent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics.

N°3738/PA

Fortunes diverses pour l'Atletico Madrid et FC Séville



Fin de match rocambolesque entre Séville et Grenade.

L'Atletico Madrid, battu 2-1 par l'Athletic Bilbao dimanche soir au Pays Basque lors de la 32e journée, perd encore du terrain et ne compte plus que deux points d'avance en tête du Championnat d'Espagne sur le Real Madrid, auteur d'un match nul face au Betis Séville, et Barcelone vainqueur à Villarreal.

L'Athletic Bilbao a procédé par de rapides contre-attaques. Sur l'une d'elles, rapidement lancée, Berenguer a mis sur orbite Capa sur l'aile droite, qui a centré pour... Berenguer. A l'origine et à la fin de l'action, celui-ci a placé entre deux défenseurs adverses une tête impalpable (8e).

Si l'Atletico a eu le plus souvent l'initiative du jeu dans cette première période, l'Athletic a failli doubler la mise à la 32e minute quand Villali-

bre, se frayant un chemin dans la surface adverse, a vu son tir de près repoussé par Oblak qui avait bien fermé l'angle.

En seconde mi-temps, l'Atletico, où Luis Suarez a fait son retour en rentrant à l'heure de jeu après près de trois semaines d'absence (bles-sure à un mollet), a obtenu la récompense de ses efforts en égalisant grâce à une tête de Stefan Savic au premier poteau sur un corner de la gauche de Yannick Carrasco (77e).

Mais Martínez a douché les espoirs des Madrilènes en donnant, encore d'une tête, la victoire à Bilbao sur un corner de la gauche de Ibai Gomez (86e).

Cette défaite des Colchoneros qui n'y arrivent plus à l'extérieur où ils alignent une quatrième rencontre sans victoire (2 nuls, 2 défaites) profite à leurs trois poursuivants.

Le Real Madrid, malgré son nul

sans but concédé à domicile samedi devant le Betis Séville, revient à deux longueurs.

Mais il est désormais accompagné par le FC Barcelone, revenu à sa hauteur après son succès 2-1 à Villarreal dimanche après-midi grâce à un doublé d'Antoine Griezmann.

Le Barça pourra même les dépasser en cas de victoire à domicile jeudi contre Grenade en match en retard.

Entre les énormes occasions manquées du Barça en début de match puis l'ouverture du score de Villarreal, le champion du monde Griezmann, enfin intégré dans cette équipe --six buts lors de ses sept derniers matches--, a sorti ses co-équipiers d'une rencontre qui tournait au traquenard.

"Grizi" n'a pas tergiversé et a égalisé immédiatement après le but

encaissé (0-1, 26e). Lancé dans la profondeur par une ouverture d'Oscar Mingueza, l'attaquant français, pourtant excentré, a conclu d'une subtile louche (1-1, 28e). Avant de donner l'avantage aux Catalans dans la foulée (1-2, 35e), en anticipant une passe en retrait mal assurée de la défense du "sous-marin jaune" pour devancer la sortie du gardien adverse et conclure.

L'exclusion du défenseur de Villarreal Manu Trigueros (65e) pour un tacle dangereux sur Messi, semelle en avant sur la jambe d'appui de l'Argentin, a scellé le succès du Barça.

Ronald Koeman avait reconduit quasiment à l'identique la formation (en 3-5-2) qui avait réussi au club blaugrana en finale de Coupe du Roi (victoire 4-0 contre Bilbao) et face à Getafe (succès 5-2) avec l'association de Griezmann et Messi en

pointe.

Derrière ce trio de tête, le FC Séville, vainqueur à domicile de Grenade (2-1), ne lâche rien et occupe la 4e place à un seul point du Real et du Barça.

Rakitic a ouvert la marque pour Séville d'un penalty à la 16e minute que le gardien adverse, parti du bon côté, n'a pu qu'effleurer.

Ocampos a jailli dans la surface pour marquer le deuxième but sur un centre de Papu Gomez, à la suite d'une touche rapidement jouée ayant pris de court la défense grenadine.

Grenade n'a pu que réduire la marque sur penalty (90e) avant une fin de match rocambolesque: l'arbitre, après avoir sifflé prématurément la fin du match, a en effet fait revenir après plusieurs minutes les acteurs afin de disputer... une minute de jeu qu'il avait oubliée.



L'Inter Milan, libérée par un but en fin de match contre l'Hellas Vérone (1-0), n'est plus qu'à un pas de son premier scudetto depuis 2010 alors que la Juventus a encore déçu contre la Fiorentina (1-1), dimanche lors de la 33e journée de Serie A.

L'Inter compte provisoirement onze points d'avance sur l'Atalanta, nouveau dauphin (provisoire) après sa démonstration contre Bologne (5-0), et treize sur Milan (3e), en déplacement lundi soir chez la Lazio Rome (sans Zlatan Ibrahimovic, toujours blessé), et sur la Juve (4e).

Cet écart, à cinq journées de la fin, rend possible un sacre des Ne-

razzurri dès le week-end prochain.

Après deux nuls (Naples, La Spezia), l'Inter a renoué avec la victoire dans un match assez équilibré où la lumière est venue de Matteo Darmian (76e), servi par un excellent Achraf Hakimi qui avait touché le poteau sur coup franc juste auparavant.

L'explosion de joie collective des Nerazzurri et de leur entraîneur Antonio Conte a été à la hauteur du soulagement d'une équipe pour qui "le ballon devient de plus en plus lourd" à manier avec la pression, a reconnu le technicien.

"Pour beaucoup de joueurs, c'est la première fois qu'ils se re-

L'Inter Milan à un pas du titre

La Juventus déçoit encore

trouvent dans cette situation. Cela fait longtemps que l'Inter n'a rien gagné, ça apporte un peu de responsabilité", a souligné Conte.

Vérone a offert une belle opposition mais a mal négocié quelques contres et s'est vu refuser l'égalisation pour une légère faute de Davide Faraoni sur le gardien Samir Handanovic (83e).

La Juventus, dont les espoirs de dixième scudetto consécutif sont éteints depuis longtemps, reste sur courant alternatif, dominée dans l'envie par la Fiorentina avant la pause et trop brouillonne après.

"On a fait une très mauvaise première mi-temps", a pesté Andrea Pirlo.

La Viola, sur la lancée de son match aller (victoire 3-0 à Turin) a trouvé le poteau par Erick Pulgar (21e) avant d'ouvrir le score sur un penalty de Dusan Vlahovic (29e) après une main d'Adrien Rabiot.

Alvaro Morata, lancé à la reprise à la place de Paolo Dybala, n'a

mis que quelques secondes à égaliser d'une frappe travaillée du gauche, à la... Dybala (46e). Mais les Turinois, orphelins des accélérations de Federico Chiesa (blessé), n'ont pas réussi à en mettre un second, Cristiano Ronaldo confirmant sa mauvaise passe.

"On a eu une meilleure attitude en seconde période, c'est avec ce comportement qu'on gagnera les prochains matches", a positifé Morata.

La Juve reste donc sur un fil, et son entraîneur avec, alors que le directeur sportif Fabio Paratici a assuré avant le match qu'Andrea Pirlo serait toujours l'entraîneur la saison prochaine... en cas de qualification pour la C1.

"Les attentes étaient différentes en début de saison (...). On apprend à chaque match, on essaie de faire mieux, mais je ne suis pas satisfait, et le club non plus", a commenté Pirlo.

Dans la bataille pour la Ligue

des champions, l'Atalanta continue d'afficher une forme rayonnante avec un feu d'artifice contre Bologne, dans le sillage d'un Luis Muriel en feu, auteur d'une divine passe décisive en talonnade et d'un penalty, et d'un Ruslan Malinovskyi toujours plus en vue avec un but et une nouvelle passe décisive (4 buts et 6 passes décisives en 6 matches).

À cinq journées de la fin, le suspense est également total pour le maintien.

Si Crotona (20e) et Parme (19e) semblent condamnés, la bataille pour éviter la troisième place pour la Serie B s'annonce acharnée. Après la victoire de Cagliari (3-2) sur une Roma ayant déjà la tête à sa demi-finale de Ligue Europa contre Manchester United, et la défaite de Benevento contre l'Udinese (2-4), cinq équipes se tiennent désormais en trois points entre la 14e et la 18e places (Fiorentina, Spezia, Torino, Cagliari et Benevento).

Sport

Le WAC coiffé au poteau par l'IRT

Le Raja se rapproche et la RSB se relance

Après le match nul concédé à domicile face au MCO, le WAC s'est emmêlé de nouveau les pinceaux au terme de la 13^{ème} journée de la Botola Pro D1 dont les débats ont eu lieu en fin de semaine.

Au cours de cette manche, les Rouges ont vu leur élan stoppé, dimanche, du côté du Grand stade de Tanger par un IRT qui a cru jusqu'au bout en ses chances. Ils avaient entamé la partie du bon pied, parvenant à débloquent la situation dès la 8^{ème} minute par l'entremise d'Ayoub El

Amloud avant que Simon Msuva ne double la mise.

A deux à zéro, d'aucuns croyaient que les carottes étaient cuites, d'autant plus que lors du second half, les Rouges se sont créés quelques occasions, dont une des plus nettes manquée lamentablement par Ayoub El Kaabi.

Des ratages payés cash, suite au sursaut des Tangérois qui ont confirmé que le Wydad a du mal à préserver un avantage. Les changements d'un coup apportés dès la reprise par le coach Lamrabet ont



Chibi a crucifié le WAC

débouché sur le résultat escompté, trois buts dont deux sur des penaltys transformés par Youssef Anouar (72^e) et Axel Maye (77^e) et un troisième marqué par Mohamed Chibi au temps additionnel (90+4).

Un but qui a mis le technicien tunisien Fouzi Benzarti dans tous ses états, n'hésitant pas à faire sortir Soufiane Lmouden intégré en cours de jeu. Ce qui n'était pas du goût de ce dernier, allant jusqu'à jeter le maillot et entrer en altercation avec l'entraîneur des gardiens de but, Nadir Lamyaghri.

En dépit de cette deuxième défaite de la saison contre autant d'issues de parité et huit victoires, le WAC, avec un match en moins contre la RSB, conserve son fauteuil de leader avec 26 points, mais cède tout de même du terrain puisqu'il ne compte désormais qu'une longueur d'avance sur le Raja, tombé de l'OCS par 2 à 0, également dimanche au Complexe Mohammed V de Casablanca.

Les Verts ont profité d'une grosse boulette du gardien safiot Mohamed Bessaf, exploitée par Abdelilah Hafidi d'entrée de jeu (5^e). Le même Hafidi est revenu à la charge pour trouver la faille à la 51^{ème} mn, offrant à ses partenaires la septième victoire depuis le

début de l'exercice.

Pour ce qui est de la troisième rencontre disputée dimanche, elle a tourné à l'avantage de la Renaissance de Berkane qui a surclassé à la maison le DHJ par 2 à 0, grâce aux buts de Hamdi Laachir (3^e) et Alain Traoré (51^e).

Deuxième victoire de rang pour les Berkanis après celle obtenue à Agadir aux dépens du Hassania, faite pour remonter le groupe qui, après son élimination en Coupe du Trône et en Coupe de la Confédération, n'a plus que le championnat national pour sauver sa saison.

Il convient de rappeler que le bal de cette 13^{ème} journée a été ouvert vendredi : l'AS FAR s'était inclinée à domicile devant le HUSA (1-2), alors que la RCAZ a été accrochée par le MAS (1-1), club qui pourrait se séparer de son entraîneur Miguel Gamondi qui avait succédé à Abdellatif Jridou.

Samedi, le MCO a été coiffé au poteau par le MAT (1-2), tout comme le SCCM défait dans ses bases par le Youssoufia de Berrechid (0-1), au moment où le Rapide Oued Zem a renoué avec le succès au détriment du FUS (2-1).

Mohamed Bouarab

Championnat D2

Voici les résultats de la 19^{ème} journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, à l'issue des matches disputés dimanche:

Vendredi

RAC-KACM : 0-2

CAK-RBM : 1-0

Samedi

UTS-ASS: 1-0

IZK-OD: 1-2

JSS-WAF: 1-0

Dimanche

CJBG-TAS: 0-1

KAC-WST: 1-0

OCC-SM: 2-1

Classement

1-OD : 34 pts

2-JSS : 33 pts

OCC: 33 pts

4-WAF: 31 pts

5-SM: 30 pts

UTS: 30 pts

7-IZK: 25 pts

ASS: 25 pts

9-RBM: 23 pts

10-KAC: 22 pts

11-RAC: 21 pts

CJBG: 21 pts

CAK: 21 pts

14-KACM: 20 pts

15-TAS: 19 pts

16-WST: 17 pts



Classement									
	Pts	V	N	D	BP	BC	GC	GC	GC
01	WAC	30	11	2	3	2	31	11	10
02	IRT	26	8	2	2	2	30	11	2
03	HUSA	25	11	2	3	1	11	2	3
04	RJA	25	11	2	3	1	11	2	3
05	UTS	25	11	2	3	1	11	2	3
06	ASS	25	11	2	3	1	11	2	3
07	UEC	24	11	2	3	1	11	2	3
08	MCO	24	11	2	3	1	11	2	3
09	MAT	24	11	2	3	1	11	2	3
10	SCCM	24	11	2	3	1	11	2	3
11	SHAF	24	11	2	3	1	11	2	3
12	RBM	24	11	2	3	1	11	2	3
13	CAZ	24	11	2	3	1	11	2	3
14	FCM	24	11	2	3	1	11	2	3
15	DMJ	24	11	2	3	1	11	2	3
16	FCO	24	11	2	3	1	11	2	3

Ligue des champions

Benzema-Giroud, la "F1" et le "karting" comparent leurs cylindrées

Souvent comparés, parfois opposés, Karim Benzema et Olivier Giroud s'affrontent pour la première fois mardi lors de la demi-finale aller de Ligue des champions Real Madrid-Chelsea (19h00), animés par une rivalité à distance sur fond de parcours divergent en équipe de France.

La star du Real, adulée en Espagne mais bannie de la sélection, est l'anti-thèse de l'attaquant des "Blues", souvent remplaçant en club mais incontournable chez les Bleus.

Le sens du sacrifice et le caractère altruiste de Benzema sur le terrain tranchent avec l'image qu'il conserve souvent en France: celle d'un joueur embarqué dans des frasques extra-sportives (affaires "Zahia" où il a été relaxé, de la "sex-tape" pour laquelle il sera jugé en octobre 2021) et brouillé avec le sélectionneur Didier Deschamps, qu'il a accusé d'avoir "cédé sous la pression d'une partie raciste de la France" au moment de sa non-sé-

lection à l'Euro-2016.

L'attaquant du Real, très populaire malgré son silence médiatique, préfère s'exprimer sur les réseaux sociaux, avec un sens de la formule parfois piquant. "On ne confond pas la F1 et le karting", a-t-il par exemple lancé en mars 2020 dans une vidéo sur Instagram, en réponse à une comparaison avec Giroud.

Son ancien concurrent en équipe de France, à l'inverse, navigue dans l'univers médiatique sans jamais faire de vague. Ce chrétien pratiquant a longtemps porté sa croix devant l'hostilité des pro-Benzema.

"Forcément, on n'aime pas être critiqué ou sifflé. Maintenant, j'ai fait avec. Je m'en suis servi pour m'endurcir. Ça a été injuste à un moment donné parce que moi, je n'avais rien demandé", racontait-il à l'AFP avant le Mondial-2018.

A 33 ans, Benzema est un monument de la prestigieuse "Maison

blanche", avec laquelle il a décroché quatre fois la Ligue des champions depuis son arrivée en 2009. Depuis son retour de blessure début mars, "KB9" marche sur l'eau avec dix buts marqués sur ses dix derniers matches toutes compétitions confondues.

Son doublé agrémenté d'une passe décisive mercredi contre Cadix (3-0) en Liga a encore enflammé la presse sportive madrilène. "Avec Karim, tout est plus facile", a titré le lendemain Marca, le journal le plus vendu d'Espagne qualifiant de "totale" la "Karimdépendance". L'autre principal journal sportif madrilène, AS, était sur la même ligne avec sa Une: "Tout-puissant Benzema".

"On profite de lui et j'espère que le Real Madrid pourra profiter de lui encore longtemps", l'a applaudi son entraîneur Zinedine Zidane après la rencontre, louant l'efficacité d'un buteur qui "sait faire jouer les autres". Plus tard, à l'antenne de la radio Ca-

dena Ser, le président Florentino Perez a cependant glissé: "Peut-être que l'on va devoir vendre Benzema" face aux difficultés financières du Real, alors que le contrat de l'attaquant, s'achevant en 2022, reste à prolonger.

A Chelsea, Giroud est lui quasi sûr de partir en fin de saison, car son bail arrive à échéance. A 34 ans, le champion du monde n'entre pas dans les plans de Thomas Tuchel: "Oli" n'a pris part qu'à 9 matches sur les 21 disputés, toutes compétitions confondues, depuis l'arrivée de l'Allemand à Londres. Samedi, il n'était même pas du court déplacement à West Ham (1-0) où son concurrent Timo Werner a marqué.

Giroud peine à enchaîner en club, mais cela ne déteint que très rarement sur son histoire d'amour avec la sélection, qu'il a découverte sur le tard à 25 ans. Le grand barbu passé par Montpellier et Arsenal conserve la confiance de Deschamps, séduit par

l'abattage physique, l'altruisme et le réalisme de l'avant-centre.

Muet pendant le Mondial-2018, mais précieux pour le collectif, Giroud (107 sélections) empile les buts à chaque rassemblement pour s'approcher, avec 44 unités, du record de Thierry Henry (51 buts).

Benzema (81 sélections, 27 buts) n'a lui plus porté la tunique tricolore depuis octobre 2015. Inefficace à l'Euro en 2008 et 2012, l'ancien buteur de l'OL a connu des traversées du désert en sélection, malgré plusieurs coups d'éclat.

Depuis ses déclarations incendiaires de 2016, il est hors-jeu. Deux jours après, la résidence bretonne du sélectionneur avait été vandalisée, avec un tag le traitant de "raciste". Pour Deschamps, une ligne rouge a été franchie... et même les performances majuscules de Benzema ne semblent pas en mesure de lui faire changer d'avis.